

Ce rapport d'activités a été adopté par le Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne (CAF) lors de la séance plénière du 5 avril 2023.

IMPRESSUM

Publication: Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne (CAF) | **Rédaction, mise en page et documentation**: Stéphanie Bailat et Mélissa Imhof | **Crédits photographiques**: Daniel Müller pages 4/5/13/14/17/18/21/22/26/27/28/29/31/32/33/36/37 | Stépahnie Bailat pages 6/38 | Conseil de ville de Bienne page 6 | **Copyright**: Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne – 2022, Faubourg du Lac 45, Case postale 299, 2501 Biel/Bienne

Renseignements Secrétariat général du CAF - info.caf@be.ch

Le rapport d'activités peut être téléchargé sur le site internet du CAF www.caf-bienne.ch ou obtenu sur demande à info.caf@be.ch

Téléchargements sur internet: Les rapports d'activités du CAF depuis 2006, les règlements du CAF, des statistiques et divers autres documents peuvent être consultés ou téléchargés sur le site internet : www.caf-bienne.ch (rubriques « bases légales et documents » et « statistiques »).

TABLE DES MATIÈRES

AVANT	VANT-PROPOS DE LA PRÉSIDENTE	
1. OF	RGANES	5
1.1.	MEMBRES	
1.2.	STRUCTURE GÉNÉRALE	6
2. LE	CAF EN CHIFFRES	7
2.1.	SÉANCES DU CAF	7
2.2.	PARTICIPATION POLITIQUE	
2.3.	REPRÉSENTATIONS	
3. ÉV	/ÈNEMENTS 2022	10
4. LE	S DOMAINES D'ACTION	11
4.1.	FORMATION	13
4.2.	SANTÉ ET SOCIAL	
4.3.	CULTURE	
4.4.	BILINGUISME CANTONAL ET RÉGIONAL	
4.5. 4.6.	POLITIQUE ET CITOYENNETÉCOMMUNICATION ET VISIBILITÉ	
5. SE	CRÉTARIAT GÉNÉRAL	38
6. PA	ARTENAIRES	39
6.1. F	PARTENAIRES INSTITUTIONNELS	39
	AUTRES PARTENAIRES	
7. ÉV	ALUATION DES OBJECTIFS 2022	42
8 AF	RRÉVIATIONS	46

AVANT-PROPOS DE LA PRÉSIDENTE

Le Conseil des Affaires francophones, en sa qualité d'institution politique, a maintenu son activité durant les deux années marquées par la pandémie. C'est ainsi qu'il a participé au développement des mesures de soutien des milieux culturels, de la formation, de la santé et du social, par ailleurs tous secteurs habituels de son intervention. La fin des mesures d'urgence a permis de reprendre le cap des activités, non sans réflexion quant à l'adaptation de ces dernières à la nouvelle période

Par un hasard du calendrier, le CAF s'est trouvé face à un important renouvellement de ses membres lors des élections pour la législature 2022-2026. Dans ce contexte, cinq nouvelles personnes ont été élues afin de succéder, notamment, à deux des fondatrices qui ont décidé de se retirer. Il s'agit de Pierrette Berger-Hirschi et Béatrice Sermet-Nicolet. Mme Monique Esseiva-Thalmann, fondatrice elle aussi en 2006, a quant à elle accepté de poursuivre son travail en faveur des francophones pour cette législature. Elle a été élue à la vice-présidence du Conseil.

Au nom des 18 membres du Conseil, je tiens à relever l'énorme travail réalisé par ces trois fondatrices. Elles ont contribué à développer le CAF et à en faire un organe politique essentiel, d'abord au service de la population francophone biennoise et, depuis peu, de l'arrondissement bilingue de Biel/Bienne-Seeland. Elles ont tissé des liens avec les nombreuses institutions publiques des domaines d'action du CAF, en les soutenant dans le développement et le maintien de leurs prestations aux francophones. Enfin, elles ont contribué à la définition d'éléments essentiels pour un territoire politique officiellement bilingue : à savoir que ce dernier ne peut exister que par le même soin accordé aux personnes ressortissantes des deux langues et à la disparition de toute discrimination basée sur ces mêmes langues. Merci à vous, Pierrette Berger-Hirschi, Monique Esseiva-Thalmann et Béatrice Sermet-Nicolet!

Comme la plupart des institutions politiques, nous nous sommes posé la question de l'adaptation de notre structure à la situation. Ceci a conduit à constater d'une part que nous intervenions essentiellement dans six domaines (pp.13-36), d'autre part que nos actions exigeaient patience et persévérance pour aboutir.

L'accent a alors été mis sur la détermination d'axes stratégiques à l'échelle de la législature 2022-2026, accompagnés d'une feuille de route claire et d'objectifs précis à atteindre.

Durant l'année 2022, parallèlement aux activités régulières du CAF, une des premières étapes de ces axes stratégiques a été réalisée : augmenter la visibilité du Conseil et assurer une communication plus systématique de nos activités, tant sur les réseaux sociaux (<u>Linkedin</u> et <u>Instagram</u>) que dans les médias de la région ou encore sur notre site internet. Dans le même laps de temps, le CAF a aussi pris le temps de développer différentes formations à la citoyenneté, destinées aux jeunes et concernant les outils politiques mis en place au niveau du canton de Berne pour garantir les droits des francophones.

Tout ceci et beaucoup plus encore est à découvrir dans cette nouvelle version, uniquement numérique, du présent rapport.

Je vous souhaite une agréable lecture!



Ariane TONON

1. ORGANES

1.1. MEMBRES

Le CAF est un conseil politique du canton de Berne issu de la <u>législation sur le statut particulier</u>. Il a pour mission de garantir les intérêts de la population francophone de l'arrondissement de Biel/Bienne et de promouvoir le bilinguisme, ceci en favorisant la cohabitation de deux communautés linguistiques fortes dans l'espace bilingue biennois. Il est composé de 18 membres élus pour 4 ans. L'année 2022 a vu la fin de la législature 2018-2022 et l'entame de la législature 2022-2026.



Derrière de gauche à droite :

Christine Schneider, Belmont, dès 2018 | Erich Fehr, Bienne, PS, dès 2011 | Pascal Bord, Bienne, PRR, dès 2014 | Glenda Gonzalez Bassi, Bienne, PSR, dès 2021 | Maurice Paronitti, Bienne, PRR, dès 2014 | René Graf, Orpond, SP+, dès 2018 | Guy Bärtschi, Evilard, dès 2018 | Nicolas Gschwind, Bienne, PSR, dès 2022

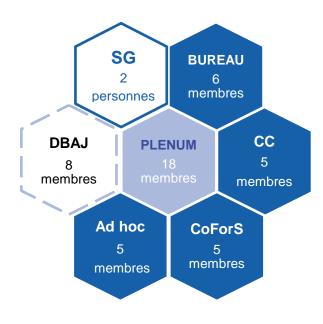
Devant de gauche à droite :

Madeleine Deckert, Evilard, PLR dès 2016 | Alina Mihaela Comment, Schwadernau, dès 2022 | Jean-Pierre Dutoit, Nidau, PRR, dès 2018 | Monique Esseiva Thalmann, vice-présidence, Bienne, Le Centre, dès 2006 | Ariane Tonon, présidence, Bienne, Les Vert·e·s, dès 2012 | Elisabeth Ingold, Douanne, Les Vert·e·s, dès 2022 | Renaud Lieberherr, Bienne, PSR, dès 2022 | Amanda Addo, Bienne, PSR, dès 2022 | Julien Brault, Bienne, UDC, dès 2022 | Silvia Steidle, Bienne, PRR, dès 2006 (absente sur la photographie)

Le CAF remercie de leur précieux engagement les membres sortants de la législature 2018-2022 (par ordre alphabétique) :

Pierrette Berger-Hirschi, présidence, Bienne, PRR, dès 2006 | Mélanie Blaser, Nidau, PRR, dès 2018 | Laetitia Gueniat, Perles, dès 2018 | Pascal Oberholzer, Bienne, PSR, dès 2020 | Pierre Ogi, vice-présidence, Bienne, PSR, dès 2014 | Béatrice Sermet-Nicolet, Bienne, PSR, dès 2006

1.2. STRUCTURE GÉNÉRALE



BUREAU

Législature 2022-2026 Législature 2018-2022

Ariane Tonon (présidente) Pierrette Berger-Hirschi (présidente)

Monique Esseiva-Thalmann Pierre Ogi (vice-président)

(vice-présidente) Guy Bärtschi

Guy Bärtschi Monique Esseiva-Thalmann

Elisabeth Ingold Laetitia Gueniat Renaud Lieberherr Ariane Tonon

Maurice Paronitti

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL (SG)

Stéphanie Bailat, Secrétaire générale

Mélissa Imhof, Assistante de la secrétaire générale

Ana Gonzalez, Secrétaire administrative (jusqu'à fin janvier 2022)

COMMISSION CULTURE (CC)

Législature 2022-2026

Nicolas Gschwind (président)

Jean-Pierre Dutoit (vice-président)

Amanda Addo Julien Brault

Alina Mihaela Comment

Législature 2018-2022

Béatrice Sermet-Nicolet (présidente) Maurice Paronitti (vice-président)

Mélanie Blaser

Pierre Ogi

Ariane Tonon

COMMISSION FORMATION, SANTÉ-SOCIAL (CoForS)

Législature 2022-2026

Pascal Bord (président)

René Graf (vice-président)

Madeleine Deckert Renaud Lieberherr

Christine Schneider

Législature 2018-2022

Pascal Bord (président)

René Graf (vice-président)

Madeleine Deckert

Christine Schneider

Béatrice Sermet-Nicolet

COMMISSION AD HOC (commission non permanente, constituée en 2020)

Législature 2022-2026

Jean-Pierre Dutoit (président)

Christine Schneider (vice-présidente)

Guy Bärtschi

Monique Esseiva-Thalmann

Elisabeth Ingold

Législature 2018-2022

Jean-Pierre Dutoit (président)

Christine Schneider (vice-présidente)

Guy Bärtschi

Monique Esseiva-Thalmann

Laetitia Gueniat

DÉLÉGATION BIENNOISE AUX AFFAIRES JURASSIENNES

Législature 2022-2026

Erich Fehr (président), Ville de Bienne

Pascal Bord, CAF

Madeleine Deckert, Commune municipale d'Evilard

Nicolas Gschwind, CAF

Marcel Liengme, Commune municipale d'Evilard

Glenda Gonzalez Bassi, Ville de Bienne

Silvia Steidle, Ville de Bienne

Ariane Tonon, CAF

Législature 2018-2022

Erich Fehr (président), Ville de Bienne

Pierrette Berger-Hirschi, CAF

Pascal Bord, CAF

Madeleine Deckert, Commune municipale d'Evilard

Jean-Pierre-Dutoit, CAF

Marcel Liengme, Commune municipale d'Evilard

Glenda Gonzalez Bassi, Ville de Bienne

Silvia Steidle, Ville de Bienne

2. LE CAF EN CHIFFRES

2.1. SÉANCES DU CAF

Tous organes confondus, le CAF s'est réuni à 71 reprises durant l'année 2022.

71 séances

PLENUM	BUREAU	CC
8 séances	9 séances	8 séances
10.02.2022 04.04.2022 23.05.2022 13.06.2022 21.09.2022 07.11.2022 23.11.2022 06.12.2022	27.01.2022 17.03.2022 09.05.2022 30.05.2022 27.06.2022 01.09.2022 05.09.2022 24.10.2022 21.11.2022	02.02.2022 31.03.2022 04.05.2022 06.07.2022 19.09.2022 31.10.2022 01.11.2022 28.11.2022
COFORS	AD HOC	DBAJ
7 séances	2 séances	2 séances
01.02.2022 28.03.2022 05.07.2022 25.08.2022 31.08.2022 27.10.2022 31.10.2022	12.01.2022 22.02.2022	10.08.2022 20.12.2022

DÉLÉGATIONS

22 séances

12 séances des délégations HE-Arc, HEP-BEJUNE et

Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) 7 jours fixes COFRA, CJB, CAF

3 séances de délégation concernant les filières de formations professionnelles

TRAVAIL ET COORDINATION 13 séances

- 2 séances du Groupe de travail « promotion de l'apprentissage à Bienne »
- 4 séances en lien avec le sous-projet 2 « Avenir Berne romande »
- 1 séance du groupe de répartition des subventions de la loi fédérale sur les langues
- 4 séances de coordination pour le Comité cantonal de planification
- 2 séances du Groupe de travail « Prix cantonal du bilinguisme dans le domaine de la culture »

2.2. PARTICIPATION POLITIQUE

Le CAF s'est prononcé à 36 reprises durant l'année 2022. Il a répondu à 16 consultations, dont 10 avec commentaires et 6 sans commentaire spécifique car les objets soumis ne touchaient pas directement aux compétences du Conseil. Il a pris position dans le cadre de 12 corapports et consultations restreintes et s'est prononcé sur 8 consultations de nomination. Le CAF a également délégué une représentante dans une commission de sélection afin de prendre part à une procédure de nomination.

16 CONSULTATIONS

- 2 de la Direction de l'instruction publique et de la culture
- 2 de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
- 2 du Grand Conseil bernois
- 1 de la Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
- 5 de la Direction de l'intérieur et de la justice
- 1 de la Direction de la sécurité
- 2 de la Chancellerie d'Etat
- 1 de la Confédération

12 CORAPPORTS ET CONSULTATIONS RESTREINTES

- 7 de la Direction de l'instruction publique et de la culture
- 3 de la Chancellerie d'Etat
- 2 du Conseil du Jura bernois

8 CONSULTATIONS POUR DES NOMINATIONS

- 5 de la Direction de l'Instruction publique et de la culture
- 1 de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
- 1 de la Direction de l'intérieur et de la justice
- 1 de la Chancellerie d'Etat

1 PROCÉDURE DE NOMINATION

1 de la Direction de l'intérieur et de la justice

36 participations

2.3. REPRÉSENTATIONS

Les membres du CAF ont participé à 49 manifestations organisées durant l'année 2022.

FORMATION

23.03.2022	Salon 2022 interjurassien de la Formation
31.03.2022	Cérémonie de remise des diplômes en soins infirmiers
03.05.2055	BEA 2022 – « Journée des hautes écoles bernoises »
17.05.2022	Journée réseaux du CFP Biel-Bienne
24.05.2022	20e journée des enseigant·e·s francophones du canton de Berne
01.07.2022	Cérémonie de clôture au Lycée Technique de Bienne 2022
01.06.2022	Forum COFRA
01.07.2022	CFP – Cérémonie de clôture 2022
20.08.2022	Kickoff Team Romandie des SwissSkills 2022
26.08.2022	150 ans Lycée Technique du CFP Biel-Bienne
16.09.2022	Cérémonie de clôture des diplômes en soins infirmiers du ceff santé-social
02.11.2022	Journée de la BFH 2022
07.11.2022	Cérémonie de remise des titres d'enseignement de la HEP-BEJUNE
23.11.2022	Forum COFRA
OANITÉ ET O	

49

représentations

SANTÉ ET SOCIAL

22.05.2022 9e édition CIP-Solidaire

CULTURE

01.02.2022	Première de « LOUP/WOLF » du Théâtre de la Grenouille
05.03.2022	Vernissage à l'Usine sonore de l'album-exposition « Vedette 93 »
19.03.2022	School Dance Awards
24.03.2022	« Kuessipan » – Le Canada aux Journées FrancoFilms Slff2022
02.04.2022	Atelier 6/15 – Spectacle annuel
06.04.2022	FFFH 2022 – Séance spéciale les Ami-e-s du FFFH
06.05.2022	25e journées photographiques de Bienne - soirée d'ouverture
12.05.2022	La société jurassienne d'émulation section Bienne -
	Soirée « Pizza-littéraire »
11.06.2022	plusQ'île festival – apéritif VIP
02.07.2022	Vernissage Emanuel Rossetti, Staged World « Beatitude » à l'abbatiale
	de Bellelay
03.09.2022	Ouverture saison 2022-2023 du Théâtre de la Grenouille
09.09.2022	Concert-jubilé 90 ans de l'École de musique Bienne
15.09.2022	FFFH 2022 – projection du Film d'ouverture
23.09.2022	Prix Robert Walser – Remise des prix 2022
27.09.2022	Présentation publique des spectacles de la demi-saison 2022-2023 de Nebia
22.10.2022	Première de « L'histoire d'un petit Oncle » du Théâtre de la Grenouille
03.11.2022	Prix de la culture 2022 de la Ville de Bienne
06.11.2022	Vernissage EvilArt 2022
23.11.2022	Forum COFRA
16.12.2022	Vernissage exposition "Nous, saisonniers, saisonnières" du NMB

BILINGUISME CANTONAL ET RÉGIONAL

29.04.2022	BEA 2022 – Inauguration du stand #BilinguismeBE
17.09.2022	Remise du « Prix Forum » dans le cadre du FFFH 2022

POLITIQUE ET CITOYENNETÉ

07.04.2022	Les élections: une histoire d'engagement – Un coup d'œil dans les coulisses
05.05.2022	Remise du « Prix Forum » dans le cadre du FFFH 2022
09.06.2022	Fête en l'honneur du président du Grand Conseil
10.09.2022	Fête du village 2022 de la Commune municipale d'Evilard
05.11.2022	Dies academicus 2022 – Unine
24.11.2022	Assemblée générale de l'association Jura bernois.Bienne
02.12.2022	Apéritif coopération avec la commune d'Evilard
03.12.2022	Dies academicus 2022 – Universtié de Berne
08.12.2022	« Rencontre des élu·e·s des territoires frontaliers » de l'Association
	Arcjurassien.org
13.12.2022	Assemblée générale de l'association seeland.biel/bienne
15.12.2022	Repas de fin d'année du Conseil de ville de Bienne

3. ÉVÈNEMENTS 2022

Le CAF a vécu plusieurs évènements importants durant l'année 2022, dont notamment les élections qui ont vu le renouvellement des membres du CAF pour la législature 2022-2026. Il a enregistré également une démission et un changement de personne au sein du secrétariat général.

ÉLECTIONS 2022

En décembre 2021, l'Assemblée municipale d'Evilard a élu deux représentantes et représentants pour siéger au sein du CAF durant la législature 2022-2026. Puis en avril 2022, le Conseil de ville de Bienne a élu 11 représentantes et représentants – dont trois occupant les sièges réservés au Conseil municipal de la cité seelandaise. Finalement, en mai 2022, et pour la deuxième fois de l'histoire du CAF, cinq représentantes et représentants des 17 communes germanophones de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne ont été élus par la Conférence Agglomération biennoise de l'Association seeland.biel/bienne. La dernière séance de la législature 2018-2022 s'est tenue au Centre de la

machine Müller le 23 mai 2022 et la séance constitutive pour la législature 2022-2026 s'est tenue à la Préfecture de Biel/Bienne le 13 juin 2022.

CHANGEMENT A LA TÊTE DU CAF

A la suite des élections au CAF au printemps 2022, Mme Ariane Tonon succède à Mme Pierrette Berger-Hirschi à la tête du Conseil. Mme Pierrette Berger-Hirschi a présidé le CAF durant 8 années consécutives et était l'une des membres fondateurs du CAF en 2006. Mme Monique Esseiva-Thalmann succède quant à elle à M. Pierre Ogi à la vice-présidence du Conseil.



CHANGEMENT AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU CAF

Le CAF tient à remercier Mme Ana Gonzalez pour son engagement durant de nombreuses années en tant que secrétaire administrative du Conseil et lui souhaite plein succès dans la poursuite de ses activités au sein de la Chancellerie d'Etat du canton de Berne.

Dans le cadre du départ de Mme Ana Gonzalez, le CAF, en collaboration avec la Chancellerie d'Etat, a mené une analyse des besoins en matière de personnel au niveau du secrétariat général. Il est apparu important de nommer une personne non plus à la fonction de secrétaire administrative, mais en tant qu'assistante de la secrétaire générale, permettant ainsi à cette personne de prendre davantage en charge certains dossiers. Le taux a également été adapté, passant de 40 à 50 pour cent. Ainsi, le 24 janvier 2022, Mme Mélissa Imhof a pris ses fonctions en tant qu'assistante de la secrétaire générale.

DÉPART DE MME SILVIA STEIDLE



Le CAF a également vu partir l'un de ses membres fondateurs. En effet, Mme Silvia Steidle a annoncé en décembre 2022 vouloir se retirer de ses fonctions de Conseillère municipale de la Ville de Bienne. Élue en 2006 comme membre du CAF en tant que citoyenne biennoise, elle a occupé ensuite l'un des trois sièges réservés au Conseil municipal de la Ville de Bienne. Une élection complémentaire aura lieu en début d'année 2023 permettant ainsi au Conseil de ville de Bienne de nommer la personne qui va succéder à Mme Silvia Steidle.

4. LES DOMAINES D'ACTION

Le CAF a pour mission de garantir les intérêts de la population francophone de l'arrondissement de Biel/Bienne et de promouvoir le bilinguisme, en favorisant la cohabitation de deux communautés linguistiques fortes dans l'espace bilingue biennois. Ces deux missions sont transversales à l'ensemble des activités du Conseil qui se déclinent en six domaines d'action.

FORMATION



Le CAF a des compétences de négociation et de participation politique. Ces deux compétences sont importantes dans le traitement des affaires liées au domaine « formation » et conduisent le Conseil à intervenir dans des groupes de travail, des délégations et des groupes de pilotage afin d'assurer que la voix des francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne soit entendue. Les axes stratégiques dans ce domaine sont de renforcer l'espace de formation postobligatoire de la région biennoise, notamment pour les jeunes francophones. Le CAF est intimement convaincu qu'un tel renforcement permet de maintenir le personnel qualifié dans la région. Le Conseil suit également l'évolution et soutient les hautes écoles de l'espace bernois afin que celles-ci proposent des filières de formation francophones ou intègrent le respect des langues officielles dans leurs structures.

SANTÉ ET SOCIAL

Le CAF intervient dans les affaires en lien avec la santé et le domaine social. Ses compétences de négociation et de participation politique lui permettent de prendre position et d'intervenir dans de nombreux dossiers d'importance pour la population francophone de l'arrondissement de Biel/Bienne. Il s'est engagé durant l'année 2022, et cela demeure un axe stratégique de la législature 2022-2026, à suivre et soutenir les institutions régionales dans la mise en œuvre de la nouvelle législation sur les prestations particulières d'encouragement et de protection des enfants (LPEP, OPEP et OSIPE). Il collabore dans ce domaine avec le Conseil du Jura bernois (CJB) et la Plateforme des institutions pour enfants et adolescents du Jura bernois et Bienne francophone (PIEA). Le CAF s'engage aussi afin de renforcer le bilinguisme et la prise en compte des deux langues officielles dans le domaine de la santé et des affaires sociales.



CULTURE



Le CAF soutient la vie culturelle francophone et bilingue dans l'arrondissement de Biel/Bienne et cela en collaboration avec l'Office de la culture du canton de Berne. Il a pour tâches de préparer les prises de position dans le domaine de la culture et d'assurer le suivi des affaires. Le Conseil analyse les dossiers de demandes de subventions culturelles cantonales provenant de l'arrondissement de Biel/Bienne et émet des préavis sur la base de critères spécifiques pour l'espace bilingue biennois. Ses activités visent principalement à préserver l'identité francophone dans le secteur culturel et, à ce titre, il porte une attention particulière aux domaines culturels estimés comme « fragiles » tels que le théâtre francophone et les arts de la scène, l'édition francophone et la création littéraire ou encore le cabaret et les arts du cirque. Il participe également aux réflexions menant à la reconnaissance du bilinguisme dans ce domaine.

BILINGUISME CANTONAL ET RÉGIONAL



L'une des missions du CAF est de promouvoir le bilinguisme dans la région biennoise. Il est entendu par bilinguisme l'existence de deux communautés linguistiques fortes et reconnues afin de rendre possibles des échanges tant sur le plan linguistique que culturel entre ces deux communautés. Le CAF a participé au groupe de travail ayant abouti le 30 août 2018 à la rédaction d'un rapport d'experts sur le bilinguisme du canton de Berne. Depuis, il suit l'évolution de la mise en œuvre des 26 mesures que s'est fixé le Conseil-exécutif sur la base de ce rapport. Le CAF analyse également l'ensemble des consultations et des corapports visant des changements législatifs sous l'angle des intérêts de la communauté francophone, mais aussi du développement potentiel d'échanges entre les deux communautés. Ses actions permettent de rappeler la spécificité de l'arrondissement bilingue de Biel/Bienne. Le CAF est aussi en contact avec les institutions et organismes de la région afin de comprendre leurs besoins face au bilinguisme.

POLITIQUE ET CITOYENNETÉ

Le CAF est un conseil politique du canton de Berne. Les 18 membres du Plénum sont élus tant par l'Assemblée municipale d'Evilard, que par le Conseil de ville de Bienne ou encore la Conférence Agglomération biennoise de l'Association seeland.biel/bienne. En tant qu'organe politique, il travaille avec de nombreux partenaires et vise à accroître constamment le réseau de ceux-ci. Il a aussi à cœur de faire connaître aux jeunes et futurs professionnels les outils garantissant les droits de la minorité francophone mis en place au niveau du canton de Berne. Il propose différents formats d'interventions dans les centres de formation. Le CAF a également pour rôle d'assurer le lien avec les autorités communales de l'arrondissement de Biel/Bienne, la Députation francophone au Grand Conseil bernois ainsi que les autorités et les unités de l'administration bernoise.



COMMUNICATION ET VISIBILITÉ



Le CAF est tenu d'informer la population et les autorités de façon régulière sur ses activités. Il produit chaque année plusieurs communiqués de presse ainsi qu'un rapport d'activités. Pour la législature 2022-2026, il s'est donné comme objectif d'améliorer cette communication en rendant davantage accessibles et visibles les informations relevant de ses activités. Tout comme les démarches prévues au niveau cantonal, un processus de numérisation des publications s'opère au CAF. L'atteinte des objectifs du CAF ne peut se faire que grâce à un réseau de partenaires informés et comprenant le rôle d'un tel organe pour la région biennoise. Le Conseil s'emploie dès lors chaque année à renforcer ce réseau de partenaires.

4.1. FORMATION



COMMISSION FORMATION, SANTÉ-SOCIAL (COFORS)

La Commission formation, santé-social (CoForS) est composée de 5 membres. Elle a pour tâches la préparation et le suivi des affaires traitées par le CAF dans le domaine de la formation.

Durant l'année 2022, la CoForS, de par les compétences de négociation et de participation politique du CAF, s'est prononcée au sujet de la nomination de plusieurs représentantes et représentants de la région biennoise dans des organes cantonaux et des Conseils d'école. Elle a pris position sur des propositions de révision ou de modification de lois et d'ordonnances touchant le domaine de la formation. Les membres de la CoForS sont également très actifs

dans les groupes de travail et de pilotage – tel que le sous-groupe 2 du projet <u>« Avenir Berne romande »</u> – ainsi que dans des délégations telles que celles intervenant en amont des Comités stratégiques de la HE-Arc et de la HEP-BEJUNE, celle en amont des rencontres de la <u>CIIP</u> ou celle visant à suivre les discussions entre la République et Canton du Jura et le canton de Berne en matière de répartition des filières de formations professionnelles artisanales. Finalement, la CoForS est également active dans le groupe de travail visant le renforcement des places d'apprentissage à Bienne.

La CoForS s'est réunie à sept reprises durant l'année 2022, dont une rencontre avec Mme la conseillère d'Etat Christine Häsler le 31 octobre 2022, une séance commune avec la commission Instruction publique du CJB le 25 août 2022, ainsi qu'une séance le 31 août 2022 durant laquelle M. le recteur de l'École supérieure de commerce de Bienne (ESC) Fabian Aellig a présenté le fonctionnement de son établissement. Finalement, la CoForS a également participé à une table ronde organisée par l'Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle (OMP) concernant la situation spécifique des régions Bienne-Seeland et du Jura bernois en matière de formation professionnelle.

La Conférence de coordination francophone de la Direction de l'instruction publique et de la culture (COFRA) est informée des dates de séances de la CoForS. Le secrétaire général adjoint francophone de la Direction de l'instruction publique et de la cutlure (INC) participe à la plupart des séances. La secrétaire générale du CAF y participe avec voix consultative.



De gauche à droite :

Madeleine Deckert, Evilard, PLR, dès 2016 | Christine Schneider, Belmont, dès 2018 | Pascal Bord, président de la CoForS, Bienne, PRR, dès 2014 | Renaud Lieberherr, Bienne, PSR, dès 2022 | René Graf, vice-président de la CoForS, Orpond, SP+, dès 2018

13

« Le CAF s'est engagé durant toute l'année 2022 afin de préserver l'espace de formation professionnelle et gymnasiale de la région biennoise et cela dans l'optique de proposer une vision cohérente pour les jeunes. Il a travaillé à assurer les mêmes droits et possibilités d'accès aux formations que l'on soit francophone ou germanophone. Les travaux doivent se poursuivre. »



Pascal Bord, président de la CoForS

TEMPS FORT 1 - RÉFORME DES MATURITÉS GYMNASIALES

La CoForS est intervenue à plusieurs reprises auprès du canton de Berne dans le cadre de la réforme fédérale des maturités gymnasiales. D'une part, le CAF a été consulté dans le cadre d'un corapport adressé par l'<u>INC</u> visant à construire la prise de position du canton de Berne à la consultation fédérale. D'autre part, le CAF a fait part de son avis en réponse directe à la consultation fédérale.

En plus de revoir les plans d'études des formations gymnasiales, cette réforme prévoit notamment une harmonisation de la durée des études à 4 ans. Dans la région biennoise, trois systèmes cohabitent en matière de durée de l'école obligatoire et de durée des études gymnasiales.

L'harmonisation sur 4 ans des études gymnasiales pose d'importantes questions pour la région de par l'existance de ces trois systèmes, mais également par rapport à la transition entre l'école obligatoire et les formations postobligatoires. La CoForS a ainsi pris langue avec le <u>Conseil du Jura bernois</u> (CJB), mais également avec la <u>COFRA</u>, la Conférence des directeurs des écoles secondaires 15° et 16° arrondissements bernois (CODES), des directions d'écoles secondaires actives sur Bienne et le <u>Gymnase français de Bienne et du Jura bernois</u> afin d'entendre les différents argumentaires et de construire la prise de position du CAF. Une rencontre en commun avec la commission Instruction publique du CJB s'est tenue le 25 août 2022 à ce sujet. Le CAF s'est ainsi prononcé en faveur de la réforme, tout en formulant plusieurs demandes concrètes au canton de Berne, notamment à l'<u>INC</u> ainsi que, pour certaines, à la Confédération :

- le CAF appelle à ce que la réforme participe à améliorer la situation vécue sur Bienne et donc à éviter absolument une péjoration pour la population francophone ;
- le CAF demande des mesures d'accompagnement qui participent aussi à renforcer l'attractivité des formations professionnelles dans la région ;
- Le CAF souligne l'importance de garder un dialogue proactif avec le corps enseignant du secondaire I et de réfléchir aux effets de cette réforme sur le secondaire I pour envisager des solutions adaptatives;
- le CAF appelle finalement à garantir une certaine flexibilité d'application dans cette nouvelle réforme afin de trouver des solutions pour la population francophone et de permettre de maintenir les acquis de la région bilingue (filières bilingues notamment). Des solutions flexibles en matière d'infrastructure sont aussi souhaitées.

TEMPS FORT 2 - FORMATIONS PROFESSIONNELLES DANS LA RÉGION BIENNOISE

La CoForS s'est engagée durant toute l'année 2022 à défendre et promouvoir le développement des formations professionnelles dans la région biennoise. Elle a été impliquée depuis 2019 dans les réflexions menant à la nouvelle répartition de certaines filières de formations dans le cadre du projet « Ecoles professionnelles 2020 ». Les résultats de ce projet ont été communiqués par l'INC en janvier 2022. La CoForS a pris langue avec l'INC afin que les réflexions entamées pour les régions Seeland-Bienne et Jura bernois se poursuivent et cela en lien également avec le projet <u>« Avenir Berne romande »</u>. L'objectif du CAF était d'une part de poser des bases solides favorisant les synergies entres les différentes écoles de formation et d'autre part de développer une stratégie à moyen terme pour stimuler la création de places d'apprentissage dans la région biennoise et permettre ainsi une revalorisation de ces filières de formation.

La CoForS a également suivi l'évolution de la situation du <u>Centre de formation professionnelle de Bienne (CFP)</u>. Elle suit également le développement de <u>l'Ecole supérieure de commerce (ESC)</u> et s'enquiert de la mise en œuvre de la nouvelle réforme dans le domaine du commerce. Finalement, elle a continué ses activités dans le groupe de travail pour la promotion de l'apprentissage à Bienne et dans le projet <u>aJir</u>. En fin d'année 2022, la CoForS a été invitée à siéger dans les séances de délégation suivant les discussions entre la République et Canton du Jura et le canton de Berne en matière de répartition des filières professionnelles artisanales.

AFFAIRES TRAITÉES

Rencontre annuelle avec Mme la conseillere d'Etat Christine Häsler

Les membres de la CoForS ont rencontré Mme la conseillère d'Etat Christine Häsler et une délégation de l'INC le 31 octobre 2022. En présence de Mme Ariane Tonon, présidente du CAF, ainsi que de Mme Glenda Gonzalez Bassi, directrice de la formation, de la culture et du sport (FCS) de la Ville de Bienne, la CoForS est revenue sur des dossiers d'importance pour la région. Elle a abordé notamment la réorganisation des unités administratives après le changement d'appartenance cantonale de la commune de Moutier, le transfert de l'École de maturité spécialisée (EMSp) de Moutier et celui du ceff ARTISANAT à Bienne. Ces dossiers sont en lien avec la volonté de travailler au renforcement de l'attractivité de la formation professionnelle pour les jeunes de la région biennoise. Le projet national « Evolution de la maturité gymnasiale » ainsi que l'état des lieux et les perspectives d'avenir des hautes écoles de l'espace bernois ont aussi fait l'objet de discussion. Cette rencontre annuelle est essentielle pour le CAF car elle permet d'aborder sous l'angle politique ces différents dossiers.

Séances de délégation et groupes de travail

En parallèle aux séances ordinaires de la CoForS, le CAF est représenté dans différents groupes de travail, groupes de suivi ou groupes de coordination. Ainsi, les membres de la CoForS ont pris part à 12 séances de délégation HEP-BEJUNE, HE-Arc et CIIP. Ces séances interviennent en amont des Comités stratégiques de la HE-Arc et de la HEP-BEJUNE et sont présidées par M. Pierre- Etienne Zürcher, secrétaire général adjoint francophone de l'INC et président de la COFRA. Lors de la séance constitutive du 13 juin 2022, Mesdames Christine Schneider et Madeleine Deckert ont été élues pour siéger au sein de la délégation de la HE-Arc, tandis que Messieurs Pascal Bord et Renaud Lieberherr siègent aux délégations de la HEP-BEUJNE et de la CIIP.

Toujours dans le cadre de la coordination scolaire, les secrétaires générales du CAF et du <u>CJB</u> se sont entretenues à sept reprises avec M. Pierre-Etienne Zürcher, dans le cadre de jours fixes. Ces séances plus informelles garantissent un suivi efficace des dossiers et une circulation optimale des informations entre la <u>COFRA</u>, le <u>CJB</u> et le CAF. Des membres du CAF ont siégé deux fois au sein du groupe de travail visant le renforcement des places d'apprentissage à Bienne. Un investissement a également a été demandé aux membres de la CoForS durant toute l'année 2022 afin de suivre de près l'évolution du projet <u>« Avenir Berne romande »</u> (cf. domaines « bilinguisme cantonal et régional » et « politique et citoyenneté »)..

Hautes écoles de l'espace bernois

Le CAF, par ses membres de la CoForS mais également son secrétariat général, s'est entretenu avec les différentes hautes écoles de l'espace bernois et cela afin, d'une part, de discuter de la prise en compte du bilinguisme dans ces institutions ou, de l'autre, de discuter de la situation de l'école dans le tissu de formation de la région. Ainsi, plusieurs échanges ont eu lieu avec la chargée des affaires francophones de <u>l'Université de Berne</u> Mme Simone Hebeisen. Une rencontre a eu lieu notamment entre les secrétaires générales du CAF et du <u>CJB</u> et Mme Simone Hebeisen le 17 mai 2022. Lors de cet échange, il s'agissait de faire le point sur la pérennisation du poste de chargée des affaires francophone de <u>l'Université de Berne</u>, poste pour lequel le CAF et le <u>CJB</u> s'étaient engagés afin de soutenir sa création, mais aussi de faire le point sur l'avancement des travaux. Le 6 juillet 2022, les secrétaires générales du CAF et du <u>CJB</u> se sont également entretenues avec la déléguée au bilinguisme de la <u>BFH</u>, rencontre qui a permis d'aboutir à l'organisation d'une rencontre entre le CAF, le CJB et plusieurs représentantes et représentants de la direction et des départements de la <u>BFH</u> en 2023. Finalement, des échanges avec la <u>HE-Arc</u> ont permis également de faire le point sur le pôle bernois de cette Haute école.

Situation de la formation et de la recherche sur le plan international

Le CAF est intervenu auprès de Mme la conseillère d'Etat Christine Häsler à la fin de l'année 2021 afin que celle-ci s'engage à défendre le programme Horizon Europe notamment auprès de la Conférence suisse des Hautes écoles. Soucieux de l'avenir de la recherche et de la formation dans la région, le CAF a pris langue avec l'<u>INC</u> afin de relever l'importance de tels programmes notamment pour les Hautes écoles francophones et bilingues et pour les jeunes de la région. La CoForS a poursuivi son engagement durant le début de l'année 2022.

PRISES DE POSITION ET NOMINATIONS

Révision de l'ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale et de la convention administrative concernant la reconnaissance des certificats de maturité

Consultation fédérale | 26 septembre 2022

Dans le cadre de la consultation fédérale, le CAF a pris position le 26 septembre 2022. Il met en évidence que plusieurs conséquences importantes interviendront pour les régions francophones et bilingues du canton de Berne. Comme la région biennoise est au croisement de trois systèmes de formation, le CAF a formulé plusieurs demandes afin d'assurer des mesures d'accompagnement en lien avec la mise en place de cette réforme (cf. domaine formation – temps fort 1 en page 14).

Autorisations des dépenses 2023 : crédit d'engagement pour la HEP-BEJUNE ; participation du canton de Berne.

Consultation de la Direction de l'instruction publique et de la culture | 8 novembre 2022

Le CAF a pris position le 8 novembre 2022 pour recommander au Conseil-exécutif bernois d'approuver l'autorisation de dépenses 2023 pour la <u>Haute école pédagogique BEJUNE</u> et de libérer ainsi le crédit de 6 800 000 francs y afférent.

Nomination de M. Pascal Bord au sein du Conseil d'école du Centre professionnel de formation de Bienne (CFP)

Nomination interne | 13 juin 2022

Le Plénum a nommé M. Pascal Bord comme représentant du CAF au sein du <u>Conseil d'école du Centre</u> <u>professionnel de formation de Bienne (CFP)</u>, lors de sa séance constitutive le 13 juin 2022. M. Pascal Bord succède ainsi à Mme Pierrette Berger-Hirschi.

Nomination d'une représentante ou d'un représentant de la population francophone au sein de la Commission cantonale de maturité professionnelle (CCMP)

Nomination de la Direction de l'instruction publique et de la culture | 29 septembre 2022

Dans le cadre des élections de renouvellement général de la <u>Commission cantonale de maturité professionnelle (CCMP)</u>, le CAF a été appelé à nommer une représentante ou un représentant de la population francophone. La <u>CCMP</u> est un organe consultatif de l'<u>INC</u> pour toutes les questions concernant l'application des dispositions relatives à la maturité professionnelle¹. Dans sa prise de position du 29 septembre 2022 et de concert avec le <u>CJB</u>, le CAF a soutenu la nomination de Mme Seraina Zoppi au sein de ladite Commission.

Nomination d'une représentante ou d'un représentant de la population francophone au sein du Conseil de la formation professionnelle

Nomination de la Direction de l'instruction publique et de la culture | 29 septembre 2022

Dans sa prise de position du 29 septembre 2022, le CAF a soutenu la proposition du CJB de nommer M. Etienne Klopfenstein au sein du Conseil de la formation professionnelle.

Nomination d'une représentante ou d'un représentant au sein du Conseil cantonal de la formation continue

Nomination de la Direction de l'instruction publique et de la culture | 15 décembre 2022

Dans le cadre du départ du représentant de la population francophone au sein du <u>Conseil cantonal de la formation continue</u>, le CAF et le CJB ont été appelés à nommer une nouvelle représentante ou un nouveau représentant de la région. Après avoir pris langue avec plusieurs écoles établies sur le territoire biennois et dans le Jura bernois, le CAF et le <u>CJB</u> ont proposé la nomination de M. Olivier Kubli, directeur du domaine Gestion de la <u>HE-Arc</u> et responsable de plusieurs pans de la formation continue au niveau du secondaire II et du tertiaire. Le <u>Conseil cantonal de la formation continue</u> a notamment pour tâches d'élaborer des bases et propositions concernant la formation continue en conseillant <u>l'Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle (OMP)</u> ainsi que le <u>Conseil de la formation professionnelle</u>.

¹ Règlement de la CCMP : <u>Geschaeftsreglement KBMK etat 20211124-fr.pdf</u>

4.2. SANTÉ ET SOCIAL



COMMISSION FORMATION, SANTÉ-SOCIAL (COFORS)

La Commission formation, santé-social (CoForS) est composée de 5 membres. Outre ses tâches dans le domaine de la formation, elle a aussi pour tâches la préparation et le suivi des affaires traitées par le CAF dans le domaine de la santé et du social.

Durant l'année 2022, la CoForS, de par les compétences de négociation et de participation politique du CAF, s'est prononcée sur la nomination de plusieurs représentantes et représentants de la région biennoise dans des organes cantonaux. Elle a pris position sur des propositions de révision ou de modification de lois touchant le domaine de la santé et du social. Les membres de la CoForS sont

également actifs dans des groupes de coordination ainsi que dans des Commissions - tels que le groupe de coordination pour le Comité cantonal de planification de l'offre de la LPEP et la Commission cantonale pour l'intégration de la population étrangère.

La CoForS s'est réunie à sept reprises durant l'année 2022. Ces rencontres ont permis notamment d'assurer le suivi de la mise en application de nouvelle législation sur les prestations particulières d'encouragement et de protection destinées aux enfants (LPEP, OPEP et OSIPE).

La COFRA est informée des dates de séances. Le secrétaire général adjoint francophone de l'INC participe à la plupart des séances. La secrétaire générale du CAF y participe avec voix consultative.



De gauche à droite :

CAF

Madeleine Deckert, Evilard, PLR, dès 2016 | Christine Schneider, Belmont, dès 2018 | Pascal Bord, président de la CoForS, Bienne, PRR, dès 2014 | Renaud Lieberherr, Bienne, PSR, dès 2022 | René Graf, vice-président de la CoForS, Orpond, SP+, dès 2018

« Le CAF a à cœur de soutenir les partenaires locaux et d'être ainsi un relai possible pour les corps professionnels oeuvrant sur le terrain. Il a ainsi suivi très attentivement les premières étapes de la mise en place de la nouvelle législation sur les prestations particulières d'encouragement et de protection destinées aux enfants au côté de personnes passionnées et engagées. »



Pascal Bord, président de la CoForS

TEMPS FORT - MISE EN APPLICATION DE LA <u>LÉGISLATION SUR LES PRESTATIONS</u> PARTICULIÈRES D'ENCOURAGEMENT ET DE PROTECTION DESTINÉES AUX ENFANTS (LPEP, OPEP ET OSIPE)

Le CAF s'est engagé depuis 2014 au côté du CJB et de la <u>Plateforme des institutions pour enfants et</u> adolescents du Jura bernois et de Bienne francophone (PIEA) ainsi que des institutions locales afin d'obtenir dans un premier temps un état des lieux de la situation de la prise en charge des enfants et adolescents francophones. Suite aux résultats de cet état des lieux, le CAF et ses partenaires ont demandé la création de 6 places d'accueil d'urgence et d'observation pour les jeunes francophones en difficulté. Ces places ont finalement vu le jour le 1er juin 2021. Parallèlement, une refonte complète de la législation visant les prestations d'encouragement et de protection des enfants a été mise en œuvre par le canton de Berne. Dans ce cadre-là, le CAF, par le biais de la CoForS, s'est engagé à suivre les travaux de mise en œuvre. Il a notamment participé à un échange avec les institutions de la région organisé par la <u>PIEA</u> le 18 mai 2022. Les secrétaires générales du CAF et du <u>CJB</u> assurent également un suivi en amont et en aval des séances du Comité cantonal de planification, afin de coordonner les informations avec les deux représentantes et représentants de la région. De par son siège au sein du Comité de la <u>PIEA</u>, le CAF participe également aux réflexions et collabore avec les institutions régionales dans ce domaine. Il a également nommé un nouveau re présentant de la région le 6 décembre 2022 suite au changement de fonction du précédent représentant.

AFFAIRES TRAITÉES

Association faîtière kibesuisse

Le CAF a été contacté en 2020 par la secrétaire générale romande de <u>kibesuisse</u>, association faîtière active dans le domaine des crèches et jardins d'enfants. Cette association constatait le manque de formations continues pour les assistantes socio-éducatives et assistants socio-éducatifs (ASE) francophones, faisant le lien avec plusieurs contacts que le CAF avait eu avec les crèches de la région. Le CAF a organisé alors, en collaboration avec la secrétaire générale pour la Suisse romande de <u>kibesuisse</u>, une première rencontre afin d'analyser les solutions qui peuvent se dessiner pour la région. S'en suit la mise en place d'un groupe de travail entre notamment <u>kibesuisse</u> et le <u>ceff SANTE</u> afin de définir une offre et ainsi proposer une première formation continue pour les ASE francophones. Les travaux menés depuis 2020 ont conduit au dépôt d'une demande de soutien via <u>la loi fédérale sur les langues</u> afin de soutenir financièrement la mise en place d'une première formation continue qui a vu le jour durant le printemps 2022. Le CAF s'est engagé pour l'obtention d'un complément d'aide en formulant une demande auprès de la <u>Chancellerie d'Etat</u> afin d'engager une enveloppe du Fonds du bilinguisme cantonal, enveloppe qui a été attribuée au projet. Le CAF salue la réalisation d'une telle formation continue.

Echange avec le service « se comprendre »

Dans le cadre de l'évaluation des Programmes d'intégration cantonaux et d'une demande de prise de contact du service « <u>se comprendre</u> », la secrétaire générale du CAF s'est entretenue avec la responsable du service « <u>se comprendre</u> » pour l'Arc jurassien afin d'établir un premier « état des lieux » de l'usage de ces services dans la région. Suite aux chiffres communiqués, le CAF a investigué dans plusieurs domaines afin de comprendre la différence qui pouvait exister entre les chiffres des régions limitrophes et les chiffres présentés pour la partie francophone et bilingue du canton de Berne. Ce dossier va être repris durant l'année 2023, notamment en obtenant les chiffres du service de traduction pour la langue cible « allemand ».

PRISES DE POSITION ET NOMINATIONS

Rapport général sur la stratégie cantonale d'aide aux victimes 2023-2033

Consultation de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration | 28 avril 2022

Dans sa prise de position du 28 avril 2022, le CAF constate qu'aucune donnée ne permet d'appréhender les besoins spécifiques de la population francophone dans ce domaine. Sans de telles informations, il est impossible pour le CAF d'évaluer l'impact des mesures prévues dans la stratégie et ne peut donc pas la soutenir telle que présentée. Dans le but de pouvoir apporter une aide adaptée aux personnes, le CAF a émis 8 demandes : 1) intégrer les chiffres liés aux francophones dans le point des chiffresclés, 2) faire un état des lieux des besoins selon la pratique des langues officielles des personnes, 3) s'assurer que chaque mesure prévue dans cette stratégie fasse l'objet d'une réflexion spécifique concernant le respect des langues officielles sur le plan culturel et linguistique, 4) assurer le respect des cadres disciplinaires dans l'engagement et les formations du personnel qui fournira les offres de prestrations, 5) dans le cadre des contrats de prestations, travailler avec le CAF et la Chancellerie d'Etat à l'élaboration d'une disposition permettant d'assurer le respect du bilinguisme comme cela était prévu dans l'ACE 269/2019, 6) toujours dans le cadre des contrats de prestations, mettre en place un forfait bilinguisme, afin d'assurer la prise en charge des coûts spécifiques à un fonctionnement bilingue, 7) intégrer systématiquement la variable « langue » dans les bases de données constituées via la mise en place des différentes mesures prévues, 8) intégrer le CAF ou des représentantes et représentants régionaux francophones nommé-e-s par le CAF dans les phases de monitorage de la mise en place des différentes mesures prévues..

Programme d'intégration cantonal 2024-2027 (PIC 3)

Consultation de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration | 28 septembre 2022

Dans le cadre du programme d'intégration cantonal 2024-2027, le CAF a pris position le 28 septembre 2022, en émettant plusieurs remarques toujours dans l'optique du respect et de l'accès aux deux langues officielles. Plus précisément, il demande qu'à l'établissement de contrats de prestations avec les partenaires, il soit systématiquement inscrit une disposition « respect des deux langues officielles » et qu'une enveloppe financière spécifique à la réalisation de cette disposition soit octroyée par le canton (« forfait bilinguisme »). De plus, il demande qu'en cas d'analyses statistiques, la variable « langue officielle » (français/allemand) soit systématiquement analysée. Ce n'est qu'à cette condition qu'il est possible de monitorer et d'analyser les besoins spécifiques des parties bilingues et francophones du canton.

Procédure de nomination de la nouvelle présidente ou du nouveau président de l'Autorité de surveillance de l'enfance et de l'adulte (APEA) de Bienne

Consultation de la Direction de l'intérieur et de la justice | 5 avril 2022

Dans le cadre de la nomination de la nouvelle présidente ou du nouveau président de l'<u>APEA de Bienne</u>, le CAF a été invité à prendre part à la procédure de sélection. Lors de la séance plénière du 4 avril 2022, Mme Christine Schneider a été nommée afin de réprésenter le CAF dans la procédure de sélection. M. Martin Widmer a ensuite été nommé à la fonction de président de l'<u>APEA Bienne</u>.

Nomination au Comité de la plateforme des institutions pour enfants et adolescents du Jura bernois et de Bienne francophone (PIEA)

Nomination interne | 13 juin 2022

Lors de sa séance constitutive, le CAF a nommé Mme Christine Schneider pour le représenter au sein du <u>Comité de la PIEA</u>. Mme Christine Schneider prend ainsi part à l'ensemble des séances du Comité de la PIEA, garantissant un lien étroit avec celle-ci et permettant d'assurer une circulation de l'information et une collaboration optimale.

Nomination d'une représentante ou d'un représentant au sein du Comité cantonal de planification

Consultation de la Direction de l'intérieur et de la justice | 6 septembre 2022

Dans le cadre de la mise en place de la <u>LPEP</u>, il est prévu que des planifications se fassent à intervalles réguliers. Les dispositions mises en place par le canton de Berne afin d'assurer la construction de ces planifications comprennent la création d'un Comité cantonal de planification réunissant plusieurs professionnelles et professionnels du domaine de la protection de l'enfant et de l'adulte (institution, association, etc.). Compte tenu des travaux menés depuis plusieurs années dans la partie francophone et bilingue du canton, une place au sein de ce Comité de planification a été réservée à un représentant ou une représentante de notre région et cela afin de faire entendre les besoins des francophones dans ce domaine. Dans leur prise de position commune du 6 septembre 2022, le CAF et le CJB ont nommé M. Laurent Knecht en succession de M. Michael Bon.

Nomination d'une représentante ou d'un représentant au sein de la Commission cantonale pour l'intégration de la population étrangère

Consultation de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration | 22 septembre 2022

La Commission cantonale pour l'intégration de la population étrangère conseille le Gouvernement, l'administration et les communes en ce qui concerne le développement et la mise en œuvre de la politique d'intégration du canton de Berne. Afin de garantir les intérêts de la population francophone des arrondissements de Biel/Bienne et du Jura bernois, une place est réservée à une representante ou un représentant de la région. La personne en place quittant ses fonctions, le CAF et le <u>CJB</u> ont été appelés à nommer une remplaçante ou un remplaçant. Dans leur prise de position commune du 22 septembre 2022, le CAF et le <u>CJB</u> ont nommé Mme Christine Schneider, membre de la CoForS du CAF.

4.3. CULTURE



COMMISSION CULTURE (CC)

La Commission culture (CC) est composée de 5 membres. Elle soutient la vie culturelle francophone et bilingue en prononçant un préavis déterminant sur les dossiers de demandes de subventions cantonales dans l'arrondissement de Biel/Bienne. Elle a aussi pour tâche la préparation et le suivi des affaires traitées par le CAF dans le domaine de la culture.

Durant l'année 2022, la CC, de par les compétences de négociation et de participation politique du CAF, s'est prononcée sur la nomination de plusieurs représentantes et représentants de la région biennoise dans des organes cantonaux. Elle a pris position sur des

propositions de révisions ou de modifications de lois et d'ordonnances touchant le domaine de la culture. En plus des préavis émis concernant les dossiers de demandes de subventions cantonales, la CC a été active dans l'analyse des « projets de transformation », projets qui ont pour objectif de soutenir les entreprises culturelles dans leurs réorientations structurelles ou dans la reconquête de leur public afin de leur permettre de s'adapter aux nouvelles circonstances induites par la pandémie de COVID-19. La CC a aussi participé activement à la mise en place d'un prix cantonal du bilinguisme dans le domaine de la culture.

La CC s'est réunie à huit reprises durant l'année 2022. Elle a procédé dans ce cadre a plusieurs échanges avec des représentantes et représentants du canton de Bern. Lors de la deuxième séance de la commission fraîchement élue, le 19 septembre 2022, Mme Sibylle Birrer, cheffe de la Section Encouragement des activités culturelles de l'Office de la culture du canton de Berne (OC), a présenté cette section. Mme Mélanie Cornu, déléguée aux affaires francophones et bilingues de l'OC, a présenté un point de situation sur l'état de la médiation culturelle pour le premier semestre 2022. Le 31 octobre 2022, la CC a mené sa rencontre annuelle avec Mme la conseillère d'Etat Christine Häsler. Lors de la séance du 28 novembre 2022, M. Christophe Joset a été invité à présenter l'Unité « Institutions culturelles » de l'OC, dont il est responsable.

Les séances de la CC se sont déroulées en présence de Mme Mélanie Cornu, déléguée aux affaires francophones et bilingues à l'OC, de Mme Catherine Kohler, collaboratrice scientifique à l'OC ainsi que de M. Pierre-Etienne Zürcher, secrétaire général adjoint francophone de l'INC et président de la COFRA. La secrétaire générale prend part aux séances avec une voix consultative.



De gauche à droite :

CAF

Julien Brault, Bienne, UDC, dès 2022 | Alina Mihaela Comment, Schwadernau, dès 2022 | Nicolas Gschwind, président de la CC, Bienne, PSR, dès 2022 | Amanda Addo, Bienne, PSR, dès 2022 | Jean-Pierre Dutoit, vice-président de la CC, Nidau, PRR, dès 2018

« 2022 a été une année de reprise cruciale, notamment pour la scène culturelle francophone de l'arrondissement de Bienne. La Commission culture du CAF s'est engagée activement pour soutenir les actrices et acteurs concerné·e·s dans cette phase importante. »



Nicolas Gschwind, président de la CC

TEMPS FORT 1 – PRIX CANTONAL DU BILINGUISME DANS LE DOMAINE DE LA CULTURE

Dans son arrêté 696/2019, le <u>Conseil-exécutif bernois</u> avait chargé l'<u>INC</u> d'étudier, avec les partenaires de son choix, la mise en place d'un <u>prix du bilinguisme dans la culture</u>, qui serait décerné en parallèle au prix de la culture du canton de Berne ». Afin de mettre en œuvre cette mesure, <u>l'Office de la culture (OC)</u> a invité plusieurs partenaires à siéger au sein d'un groupe de travail à la fin de l'année 2021 et au début de l'année 2022. La secrétaire générale du CAF a pris part à ces échanges. Le CAF a demandé notamment de préciser dans les objectifs que ce prix vise à mettre aussi en évidence la culture francophone du canton. En effet, un bilinguisme ne peut exister que si deux communautés linguistiques fortes existent. De plus, le CAF a insisté sur le fait que ne peut être compris comme « bilinguisme » le fait de mettre à disposition une traduction ; de son point de vue, il est important de dépasser uniquement la question linguistique pour se centrer sur les aspects plus culturels. Le CAF a par ailleurs demandé à être consulté sur la nomination des lauréates et des lauréats ainsi que sur la constitution du jury, demandes qui ont été prises en compte par l'<u>OC</u>. Le dossier sera ainsi suivi durant 2023.

TEMPS FORT 2 - PROJETS DE TRANSFORMATION

Les mesures fédérales de lutte contre la pandémie de COVID-19 ont conduit la Confédération et les cantons à mettre en place différents soutiens pour les milieux culturels. Certains de ces soutiens répondant à une logique d'assurance et ne faisant pas intervenir d'appréciation politique n'ont pas nécessité de consultation auprès du CAF de la part de l'Office de la culture. D'autres mesures, touchant davantage à la politique culturelle, ont conduit le CAF à émettre de nouveaux préavis. C'est le cas notamment de la mesure intitulée « projets de transformation » qui vise à soutenir les entreprises culturelles désireuses d'opérer une réorientation structurelle ou de reconquérir leur public suite à la pandémie. Au total, le CAF s'est prononcé sur 22 dossiers provenant de l'arrondissement de Biel/Bienne qui concernaient des projets de transformation durant l'année 2022. La mesure étant limitée dans le temps, seules les années 2021 et 2022 sont concernés par l'émission de tels préavis.

Tableau 1

Nombre de dossiers analysés par la CC du CAF durant les années 2021 et 2022, du nombre de dossiers concernant les périmètres d'actions du CAF et du CJB ainsi que les montants préavisés.

Projets de transformation soumis au CAF	2021	2022
Nombre de projets soumis par l'OC au préavis du CAF	12	22
Dont nombre de projets croisés CAF – CJB (soumis aux deux Conseils)	1	3
Total des montants préavisés par le CAF (en CHF)	938 560	769 195

AFFAIRES TRAITÉES

Subventions cantonales

Le CAF rend publiques deux à trois fois par année ses activités en matière de préavis concernant les demandes de subventions culturelles et un bilan annuel sous forme statistique est établi dans le cadre de ce rapport. En 2022, le CAF s'est prononcé sur un total de 167 dossiers de subventions culturelles. Sur ces 167 dossiers, 103 demandes de subventions ont pu bénéficier des critères spécifiques de soutien à la culture en espace bilingue. Neuf dossiers provenaient du nouveau périmètre d'action du CAF. Le CAF a également pris connaissance de 64 projets germanophones.

Tableau 2 Nombres de dossiers traités par la CC du CAF entre 2018 et 2022, nombre de dossiers ayant concernés des subventions croisées entre le CAF et le CJB et montants préavisés.

Dossiers de subventions soumis au CAF	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de dossiers soumis par l'OC au préavis du CAF	162	168	158	121	167
Dont nombre de projets croisés CAF – CJB (soumis aux deux Conseils)	16	8	6	5	7
Total des montants préavisés par le CAF (CHF)	875 680	692 775	921 975	694 630	932 572

Ces montants reflètent l'action du CAF en faveur de la vie culturelle de la région biennoise : divers projets ont ainsi obtenu un soutien cantonal accru grâce au préavis déterminant du Conseil. Avec le soutien du CAF et dans le respect de la <u>loi sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC)</u> qui vise à renforcer le canton de Berne comme espace culturel bilingue, le canton peut en effet soutenir des projets francophones ou bilingues issus de l'arrondissement de Biel/Bienne pour un montant dépassant la stricte subsidiarité communale. Cette pratique a été codifiée très clairement depuis 2014 au sein d'une notice. Le montant total fluctue d'année en année, en fonction des projets.

En 2022, sur les 103 dossiers relevant de la compétence du CAF, le Conseil a suivi à 63 reprises la proposition formulée par l'OC, tandis que 40 dossiers ont fait l'objet d'un préavis divergeant par rapport à la proposition initiale de l'<u>OC</u>. Dans la totalité des cas, l'<u>OC</u> a suivi le préavis du CAF. Cela représente un montant supplémentaire attribué au tissu culturel biennois de 77 472 francs. Le CAF se réjouit de constater que l'enveloppe otroyée au milieu culturel durant l'année 2022 correspond à celles des années avant la pandémie de COVID-19. Ceci est la preuve de la vigueur du tissu culturel biennois.

Sept dossiers concernant à la fois les arrondissements de Biel/Bienne et du Jura bernois ont pu bénéficier en 2022 d'un soutien croisé entre le CAF et le CJB. Ces subventions croisées sont le reflet de la politique d'encouragement commune existant entre le CAF et le CJB. Celle-ci est rendue possible notamment lorsque des organisations ou des acteurs et actrices de Bienne et du Jura bernois participent à un même projet ou événement.

A noter que les montants présentés ci-dessus ne comprennent que les projets ponctuels et les aides aux programmes provenant d'actrices et d'acteurs culturels ou d'organisations de l'arrondissement de Biel/Bienne. Les montants versés aux grandes institutions culturelles de portée régionale sont fixés dans un processus séparé (contrats de prestations sur 4 ans) sur lequel le CAF ne se prononce pas.

Accord Pro cinéma Berne et Berner Design Stiftung

En janvier 2022, le CAF et Pro cinéma Berne, via la Section Encouragement des activités culturelles de l'OC, ont passé un accord qui vise à convenir du traitement des demandes de subventions concernant les projets de films ayant un lien avec l'arrondissement de Biel/Bienne. L'accord prévoit d'une part, d'inclure systématiquement le CAF dans l'analyse des dossiers provenant de l'arrondissement de Biel/Bienne afin que celui-ci puisse rendre attentive la Commission d'expertes et d'experts de Procinéma Berne à l'importance que certains projets peuvent avoir pour la population francophone, le bilinguisme ou le rayonnement de la région dans l'espace francophone. D'autre part, le CAF est consulté sur la nomination de représentantes ou de représentants de la population francophone au sein de la Commission d'expertes et d'experts. Durant l'année 2022, le CAF a analysé 5 projets de films provenant de l'arrondissement de Biel/Bienne.

Dans la cadre de la collaboration avec la <u>Berner Design Stiftung (BDS)</u>, le CAF a traité 4 dossiers en 2022. Le CAF a suivi le préavis proposé par la <u>BDS</u> sur la majorité des dossiers qui lui ont été soumis.

Rencontre annuelle avec Mme la conseillère d'Etat Christine Häsler

Les membres de la CC ont rencontré Mme la conseillère d'Etat Christine Häsler et une délégation de l'INC le 31 octobre 2022. Assistée de Mme Ariane Tonon, présidente du CAF, ainsi que de Mme Glenda Gonzalez Bassi, directrice de la formation, de la culture et du sport (FCS) de la Ville de Bienne, la CC est revenue sur des dossiers d'importance pour la région. Un bilan sur le soutien accordé au secteur culturel durant la pandémie a été établi. Ont également été abordés le progamme « Substance 2030 » de la Ville de Bienne et ses conséquences sur les institutions culturelles de Bienne ainsi que sur le traitement des dossiers de subventions en 2023 du côté du CAF. Finalement, le thème des clés de financement des institutions cutlurelles en milieu bilingue a été discuté. Cette rencontre annuelle est essentielle pour le CAF car elle permet d'aborder sous l'angle politique ces différents dossiers.

Bilinguisme dans les institutions régionales

Le bilinguisme dans les institutions régionales est un thème d'importance pour le CAF. En effet, les institutions de Bienne sont amenées à fonctionner et à fournir des prestations de manière bilingue. Dans l'optique de faire un état des lieux sur les besoins de ces institutions, tant sur le plan des ressources que sur le plan financier, le CAF a organisé, durant l'année 2022, plusieurs rencontres avec les partenaires culturels concernés ainsi qu'avec M. Michel Vust, délégué à la culture de la Ville de Bienne. Le travail sera poursuivi durant l'année 2023.

Progamme d'assainissement de la Ville de Bienne

En septembre 2022, la <u>Ville de Bienne</u> a présenté son programme d'assainissement des finances communales « Substance 2030 ». Le CAF a dès lors fait part publiquement de son inquiétude dans un communiqué de presse publié le 28 septembre 2022. Le CAF a souligné que les impacts d'un tel programme sur le développement du bilinguisme et son rayonnement à l'échelle cantonale, intercantonale voire nationale ainsi que sur le soutien à des domaines spécifiques tels que les milieux culturels ne peuvent être ignorés. Lors de la rencontre annuelle avec Mme la conseillère d'Etat Christine Häsler du 31 octobre 2022, le CAF a ouvert la discussion en indiquant qu'en cas de refus du budget par le peuple, il était important de clarifier le processus à adopter afin de garantir la poursuite du travail d'analyse des dossiers de subventions culturelles. À la suite du refus du budget par le peuple le 27 novembre 2022, le CAF a assuré un suivi actif de la situation. Une solution entre le canton de Berne et la Ville de Bienne a pu être trouvée afin de poursuivre le traitement des dossiers durant le premier semestre 2023, malgré l'absence de budget communal.

PRISES DE POSITION ET NOMINATIONS

Révision de l'ordonnance sur l'encouragement des activités culturelles (OEAC)

Consultation de la Direction de l'instruction publique et de la culture | 23 février 2022

Dans le cadre de la consultation visant à actualiser la liste des institutions culturelles d'importance régionale dans la région Biel/Bienne-Seeland-Jura bernois, le CAF a pris position, en saluant le travail réalisé par le syndicat des communes, les communes ainsi que le canton de Berne afin de permettre de garantir des institutions culturelles fortes et stables dans la région. Le CAF a également salué l'extension de la liste des institutions déjà soutenues au Kartellculturel et au Centre Albert Anker. De plus, il a demandé que dans le contrat de prestations soient ajoutées des dispositions en lien avec le respect du bilinguisme et la minorité francophone et que des montants qui permettent de réaliser ces dispositions soient prévus.

Concept culture du Conseil du Jura bernois

Consultation restreinte du Conseil du Jura bernois | 28 avril 2022

Dans sa prise de position du 28 avril 2022, le CAF a salué le travail réalisé par le <u>CJB</u> en matière culturelle, tout en appelant à intensifier encore la collaboration des deux Conseils et à privilégier, quand cela est adéquat, le mécanisme du subventionnement croisé. Un soutien appuyé de la minorité francophone dans le domaine culturel dans les deux régions permet, selon le CAF, d'assurer la pérennité de la culture francophone mais aussi du bilinguisme dans le canton de Berne.

Nomination d'un membre francophone à la Commission des bibliothèques

Nomination de la Direction de l'instruction publique et de la culture | 5 avril 2022

Selon l'article 38 alinéa 4 de l'ordonnance du 13 novembre 2013 sur l'encouragement des activités culturelles (OEAC, RSB 423.411.1), il est prévu que l'<u>INC</u> consulte le CAF avant la nomination des membres de la <u>Commission des bibliothèques</u> issus de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne. Dans sa prise de position du 5 avril 2022, le CAF a communiqué son préavis positif à la nomination de Mme Sarah Jenni comme membre de la <u>Commission cantonale des bibliothèques</u> en lui souhaitant plein succès au cours de ce mandat.

Nomination d'un membre de la Commission intercantonale des arts de la scène (CicaS)

Nomination de la Direction de l'instruction publique et de la culture | 31 mai 2022

Dans le cadre du renouvellement de la Commission intercantonale des arts de la scène (CicaS), le CAF a été consulté pour la nomination d'un nouveau membre. Dans sa prise de position du 31 mai 2022, le CAF a communiqué son préavis positif quant à la nomination de Mme Vérène Girod comme membre de la CicaS en lui souhaitant plein succès au cours du mandat. A l'occasion de cette prise de position, le Conseil a rappelé l'importance de l'ancrage régional pour les expertes et experts nommés dans les commissions intercantonales.

4.4. BILINGUISME CANTONAL ET RÉGIONAL



BUREAU

Le Bureau est composé de 6 membres. Il est l'organe opérationnel du CAF. Il établit l'ordre du jour des séances plénières, prépare les prises de position ne relevant pas de la compétence des autres commissions et traite les affaires courantes. Il peut agir au nom du CAF en cas d'urgence et prépare les décisions de dépenses fonctionnelles.

Durant l'année 2022, le Bureau a préparé les élections du CAF ainsi que la séance constitutive du 13 juin 2022. Au-delà de l'organisation des séances plénières, il a préparé plusieurs affaires d'importance à l'attention du Plénum telles que des prises de position, des

propositions de nomination ou le suivi des mesures développées par le canton de Berne en matière de bilinguisme. Il a également traité les demandes de subventions via la loi fédérale sur les langues et analysé les dossiers de demandes de soutien provenant du <u>Service des Fonds du canton de Berne</u> – service responsable notamment du Fonds de loterie et Fonds du sport.

Le Bureau du CAF s'est réuni à neuf reprises durant l'année 2022, dont une rencontre commune avec le Bureau du CJB le 1^{er} septembre 2022. La présidente du CAF et la secrétaire générale se sont également entretenues avec Mme la cheffe du <u>Service des Fonds et autorisations</u> Irène Steinegger ainsi que sa collaboratrice le 22 novembre 2022. La secrétaire générale du CAF participe aux séances avec voix consultative.



De gauche à droite :

Maurice Paronitti, Bienne, PRR, dès 2014 | Monique Esseiva-Thalmann, vice-présidente du CAF, Bienne, Le Centre, dès 2006 | Guy Bärtschi, Evilard, dès 2018 | Ariane Tonon, présidente du CAF, Bienne, Les Vert·e·s, dès 2012 | Renaud Lieberherr, Bienne, PSR, dès 2022 | Elisabeth Ingold, Douanne, Les Vert·e·s, dès 2022

COMMISSION AD HOC

La Commission ad hoc est une commission non permanente du CAF constituée en 2020. Elle est composée de 5 membres et a pour tâches de renforcer les liens entre le CAF et les 17 communes germanophones de l'arrondissement de Biel/Bienne et de travailler au développement des relations avec les médias alémaniques de la région. La secrétaire générale du CAF participe aux séances avec voix consultative. Cette commission a reçu un premier mandat allant de juin 2020 à mai 2021, mandat qui a été prolongé par la suite à fin mai 2022. Dans l'optique de l'établissement de la nouvelle stratégie de communication et afin de poursuivre le travail initié par cette Commission, un nouveau mandat jusqu'à juin 2024 a été défini. Il s'agit notamment de repenser la communication du côté alémanique et de poursuivre le renforcement des liens avec les 17 communes germanophes de l'arrondissement de Biel/Bienne. Les membres de cette Commission se sont rencontrés deux fois durant l'année 2022 et sont allés présenter le CAF et discuter avec les autorités de Safnern.



De gauche à droite :

CAF

Monique Esseiva-Thalmann, Bienne, Le Centre, dès 2006 | Guy Bärtschi, Evilard, dès 2018 | Jean-Pierre Dutoit, président de la Commission ad hoc, Nidau, PRR, dès 2018 | Elisabeth Ingold, Douanne, Les Vert·e·s, dès 2022 | Christine Schneider, vice-présidente de la Commission ad hoc, Belmont, dès 2018

« L'année 2022 a permis au CAF de soutenir plusieurs actrices et acteurs de la région dans le dépôt d'une demande de subvention via la loi fédérale sur les langues. Ce travail de relais, en étroite collaboration avec les personnes du terrain, est essentiel pour faire vivre le bilinguisme régional. »



Ariane Tonon, présidente du CAF

TEMPS FORT 1 – CONTRATS DE PRESTATIONS

Le CAF a été intégré au groupe de travail ayant abouti en août 2018 à la publication du rapport d'experts sur le bilinguisme cantonal. Depuis, le Conseil suit la mise en œuvre des 26 mesures retenues par le Conseil-exécutif bernois (ACE 696/2019). Parmis ces mesures, l'une d'elle prévoit notamment que « La Chancellerie d'Etat est chargée, en collaboration avec la Direction des finances, d'analyser et de renforcer la prise en compte des langues officielles dans les contrats de prestations lorsque des tâches publiques sont déléguées, dans les régions ou les institutions où les deux langues officielles doivent être utilisées ». Le CAF s'est engagé à plusieurs niveaux concernant la prise en considération des deux langues officielles dans l'établissement et le renouvellement des contrats de prestations. Il a notamment intégré systématiquement dans ses prises de position la demande que les prestataires sous contrat avec le canton et œuvrant dans l'arrondissement de Biel/Bienne doivent respecter les deux langues officielles. Le CAF est également intervenu lors de la Conférence des relais francophones, conférence regroupant tous les relais francophones des directions cantonales, afin de rappeler l'importance de mener une analyse détaillée concernant cette question dans le cadre de la mise en œuvre de l'ACE 696/2019. Finalement, durant l'automne 2022, le CAF a fait parvenir à la Chancellerie d'Etat un document résumant la majorité de ses demandes et attentes dans ce dossier. Ce document a été intégré en partie dans le rapport accompagnant la réponse à la motion de Mme la députée Samantha Dunning (M 135-2017).

TEMPS FORT 2 – SUBVENTIONS VIA LA LOI FÉDÉRALE SUR LES LANGUES

Trentre-quatre projets ont bénéficié de la subvention versée par la Confédération via la <u>loi fédérale sur les langues</u> nationales et la compréhension entre les communautés linguistiques (<u>LLC</u>) au canton de Berne pour l'année 2022. Cette subvention de 250 000 francs versée en 2022 a contribué à la vitalité du bilinguisme cantonal, mais également régional, dans différents domaines d'activités tels que la culture, la santé ou la formation. Dix projets ont été portés par le CAF pour cette année 2022. Il s'agit des projets développés par : <u>Nebia</u>, le <u>théâtre de La Grenouille</u>, le <u>Nouveau Musée Bienne</u>, <u>Multimondo</u>, l'Association <u>aJir</u>, le <u>Centre hospitalier de Bienne</u>, l'École de musique de Bienne, le <u>Groupe aménagement cantonal</u>, l'Association <u>Benevol</u> et l'Association <u>SCHREIB-SERVICE-D'ECRITURE</u>. Le CAF a travaillé avec de nombreux partenaires pour déposer des demandes au 30 septembre 2022 pour l'obtention d'un soutien pour l'année 2023. Le CAF a également déposé des demandes de compléments de financement aurpès de la <u>Chancellerie d'Etat</u> pour certains projets via le Fonds du bilinguisme cantonal.

« La Commission ad hoc discute avec les communes germanophones de l'arrondissement de Bienne de l'intégration et du bien-être des francophones. Elle s'enquiert des besoins de ces communes afin d'intégrer leurs points de vues dans les affaires traitées par le CAF. Rencontrer les autorités telles que les autorités de Safnern en 2022 est une réelle chance d'intensifier les collaborations et de construire un partenariat essentiel pour la région. »



Jean-Pierre Dutoit, président de la Commission ad hoc.

AFFAIRES TRAITÉES

Les affaires traitées dans le domaine « bilinguisme cantonal et régional » ont été préparées à l'attention du Plénum par le Bureau ou la Commission ad hoc, selon leurs compétences respectives.

Renforcement des liens avec les 17 communes germanophones de l'arrondissement de Biel/Bienne

Le périmètre d'action du CAF a été étendu à l'ensemble de l'arrondissement de Biel/Bienne en 2018 pour une période provisoire d'une législature — législature 2018-2022. L'extension de ce périmètre d'action est devenue permanente suite à l'acceptation par le Grand Conseil de la révision de la loi sur le statut particulier du Jura bernois et la minorité francophone de l'arrondissement de Biel/Bienne (LStP) le 8 mars 2021. Dès lors, et afin de mieux comprendre le vécu et les besoins des 17 communes germanophones de cet arrondissement, le CAF a entamé plusieurs démarches en parallèle. Il s'agit notamment de mener une à deux fois par année des séances dans les communes de l'arrondissement de Biel/Bienne et cela afin d'aller également à la rencontre des autorités. Le CAF a également mis sur pied une commission non permanente, la Commission ad hoc, chargée de développer cette relation avec les 17 communes germanophones ainsi que les médias alémaniques. Durant l'année 2022, et en parallèle des contacts liés aux élections du CAF 2022, les membres de la Commission ad hoc se sont entretenus avec les autorités de Safnern le 18 janvier 2022. Finalement, le renforcement des liens avec les 17 communes germanophones de l'arrondissement de Biel/Bienne s'est aussi concrétisé avec l'organisation des élections du CAF 2022 et l'étroite collaboration mise en place avec l'Association seeland.biel/bienne.

Interventions dans le domaine du bilinguisme

Le CAF a été contacté à plusieurs reprises durant l'année 2022 afin d'intervenir face à des situations ne respectant pas ou pas suffisamment les deux langues officielles de la région. Il a notamment pris contact avec le Nouveau Musée Bienne dans le cadre de l'organisation d'une visite de « Bienne la rouge ». Il est aussi intervenu, en coordination avec le CJB, auprès de l'Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations (ABSPF) afin de mieux comprendre le statut des deux langues officielles dans l'organisation des formations destinées aux fondations.

Fonds de loterie

Le CAF a traité 2 dossiers du <u>Fonds de loterie</u> durant l'année 2022 – contre aucun en 2021 et 4 en 2020. Il a pour l'ensemble de ces dossiers suivi la proposition du <u>Service des Fonds et autorisations</u>. La secrétaire générale du CAF a été invitée à participer à une rencontre organisée par le secrétariat général du CJB avec la responsable du <u>Fonds du sport dans le canton de Neuchâtel</u> et cela afin d'échanger sur différentes pratiques existant du côté romand. La présidente ainsi que la secrétaire générale du CAF ont eu l'occasion de s'entretenir avec Mme la cheffe du <u>Service des fonds et autoristions</u> Irène Steinegger ainsi que Mme la collaboratrice spécialisée dudit service Doris Widmer afin de mieux comprendre l'analyse et les critères qui sont appliqués par ce service et d'entamer une réflexion sur le rôle du CAF dans ce processus d'analyse.

Tableau 3 Nombres de dossiers traités par le Bureau du CAF entre 2018 et 2022.

Dossiers soumis au CAF	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de dossiers soumis au préavis du CAF	1	2	4	0	2

Prix cantonal du bilinguisme dans le domaine de la culture

Comme annoncé dans le temps fort 1 du domaine culture (cf. page 22), le CAF suit l'évolution de la mise en place des mesures visant le <u>renforcement du bilinguisme dans le canton de Berne (ACE 696/2019)</u>. Dans le cadre de ces mesures, le canton de Berne a souhaité la mise en place d'un <u>Prix cantonal du bilinguisme dans le domaine de la culture</u>. Le secrétariat général du CAF a pris part au groupe de travail ayant pour mandat de définir le cadre d'un tel prix. Puis, le Plénum s'est prononcé sur le projet final. Il a demandé à ce que soit assuré la nomination d'une représentante ou d'un représentant de la région dans le jury chargé d'évaluer les dossiers, ainsi que la possibilité de soumettre des propositions de candidature à l'obtention de ce prix. En effet, le CAF traite plus de 160 dossiers de demandes de subventions culturelles par année qui, pour certains, intègrent à plusieurs niveaux un travail en lien avec le bilinguisme.

PRISES DE POSITION ET NOMINATIONS

Modification de la loi sur l'archivage (LArch)

Consultation de la Chancellerie d'Etat | 1er septembre 2022 | traitée par le Bureau

Le CAF a pris connaissance du projet de modification de la loi sur l'archivage. Il a mis en évidence plusieurs points d'importance notamment quant à l'archivage de ses propres activités, puisque l'univers informatique et l'archivage du CAF sont liés à l'administration du canton de Berne. Parallèlement à ces considérations plus internes au fonctionnement du CAF, celui-ci a demandé l'ajout d'un article dans le projet de modification de la loi qui précise que lors d'archivage de documents produits dans les deux langues officielles, aucune préférence de langue n'est appliquée. Les documents doivent être archivés dans les deux langues.

Adaptations apportées au plan directeur en 2022

Consultation de la Direction de l'intérieur et de la justice | 28 novembre 2022 | traitée par le Bureau

Dans sa prise de position du 28 novembre 2022, le CAF a tenu à rappeler l'importance d'assurer dans l'ensemble des travaux menés en lien avec la mise en oeuvre de ce <u>plan directeur</u> une prise en considération du bilinguisme et le respect des deux langues officielles.

Modification de la loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA)

Consultation de la Direction de l'intérieur et de la justice | 7 décembre 2022 | traitée par le Bureau

Le CAF a pris connaissance du projet de modification de la loi sur la procédure et la juridiction administratives et a rappelé l'importance du respect des langues officielles dans l'ensemble des démarches et procédures. Le Conseil a relevé qu'à plusieurs endroits du projet de modification de la loi avait été intégré le respect des langues officielles. Toutefois, le CAF a aussi appelé les autorités et l'administration à faire preuve d'une certaine souplesse lorsque des francophones sont en contact avec des unités établies dans des arrondissements monolingues. Bien qu'il existe une langue de procédure, il est essentiel que le service à la clientèle ou aux usagères et usagers puisse être de qualité et garanti dans les deux langues officielles. Cette remarque fait notamment écho à plusieurs contacts que le CAF a eu durant l'année où cette séparation de la procédure et du service aux personnes n'était pas assurée.

Modification de l'ordonnance sur les constructions

Consultation de la Direction de l'intérieur et de la justice | 15 décembre 2022 | traitée par le Bureau

Le CAF s'est également prononcé sur le projet de modification de l'ordonnance sur les constructions. Dans le cadre de sa prise de position, il a rappelé l'importance du respect des langues officielles et du caractère culturel lié à la pratique des langues. Il a demandé qu'à l'article 99b alinéa 2 « sélection d'un collège d'expertes et d'experts composé d'une représentation adéquate de l'organe mandant et d'une majorité de spécialistes dont les qualifications sont confirmées dans les domaines déterminants concernant l'attribution du mandat, et qui sont pour la plupart impartiales et impartiaux » soit intégré le fait que la constitution de ce collège d'expertes et d'experts inclut des personnes de langue et culture francophone.

4.5. POLITIQUE ET CITOYENNETÉ



BUREAU

Le Bureau est composé de 6 membres. Il est l'organe opérationnel du CAF. Il établit l'ordre du jour des séances plénières, prépare les prises de position ne relevant pas de la compétence des autres commissions et traite les affaires courantes. Il peut agir au nom du CAF en cas d'urgence et prépare les décisions de dépenses fonctionnelles.

Durant l'année 2022, le Bureau a préparé les élections du CAF ainsi que la dernière séance de la législature 2018-2022 le 23 mai 2022 et la séance constitutive du 13 juin 2022. Au-delà de l'organisation des séances plénières, il a également participé à l'élaboration de deux

volets de formation pour la <u>Haute école spécialisée bernoise (BFH)</u> et le <u>Gymnase français de Bienne et du Jura bernois</u>, avec pour cette dernière l'intervention d'un membre du Bureau. Le Bureau a traité, en collaboration avec la Délégation biennoise aux affaires jurassiennes, la question des sièges garantis aux francophones au Grand Conseil bernois et cela en rencontrant notamment M. le chargé de mandat Berhard Pulver et M. le vice-chancelier du canton de Berne David Gaffino le 5 septembre 2022. Le Bureau a également assuré la préparation des séances communes entre le CAF et le CJB.

Le Bureau du CAF s'est réuni à neuf reprises durant l'année 2022, dont une rencontre commune avec le Bureau du CJB le 1^{er} septembre 2022. La présidente du CAF et la secrétaire générale se sont également entretenues avec Mme la cheffe du <u>Service des Fonds et autorisations</u> Irène Steinegger ainsi que sa collaboratrice le 22 novembre 2022. La secrétaire générale du CAF participe aux séances avec voix consultative.



De gauche à droite :

Maurice Paronitti, Bienne, PRR, dès 2014 | Monique Esseiva-Thalmann, vice-présidente du CAF, Bienne, Le Centre, dès 2006 | Guy Bärtschi, Evilard, dès 2018 | Ariane Tonon, présidente du CAF, Bienne, Les Vert·e·s, dès 2012 | Renaud Lieberherr, Bienne, PSR, dès 2022 | Elisabeth Ingold, Douanne, Les Vert·e·s, dès 2022

COMMISSION AD HOC

La Commission ad hoc est une commission non permanente du CAF constituée en 2020. Elle est composée de 5 membres et a pour tâches de renforcer les liens entre le CAF et les 17 communes germanophones de l'arrondissement de Biel/Bienne et de travailler au développement des relations avec les médias alémaniques de la région. La secrétaire générale du CAF participe aux séances avec voix consultative. Cette commission a reçu un premier mandat allant de juin 2020 à mai 2021, mandat qui a été prolongé par la suite à fin mai 2022. Dans l'optique de l'établissement de la nouvelle stratégie de communication et afin de poursuivre le travail initié par cette Commission, un nouveau mandat jusqu'à juin 2024 a été défini. Les membres de cette Commission se sont réunis deux fois durant l'année 2022.



De gauche à droite :

Monique Esseiva-Thalmann, Bienne, Le Centre, dès 2006 | Guy Bärtschi, Evilard, dès 2018 | Jean-Pierre Dutoit, président de la Commission ad hoc, Nidau, PRR, dès 2018 | Elisabeth Ingold, Douanne, Les Vert·e·s, dès 2022 | Christine Schneider, vice-présidente de la Commission ad hoc, Belmont, dès 2018

DÉLÉGATION BIENNOISE AUX AFFAIRES JURASSIENNES (DBAJ)

Créée en 2009 et selon les bases organisationnelles datant du 17 juin 2014, la Délégation biennoise aux affaires jurassiennes (DBAJ) a pour fonction principale de faciliter la coordination des positions du CAF et des Conseils municipaux de Bienne et d'Evilard sur les questions liées à l'avenir institutionnel de la région. Composée de 8 membres, la DBAJ compte 3 représentantes et représentants du CAF. Cette délégation se réunit plusieurs fois par année selon les dossiers et thèmes à traiter. La secrétaire générale du CAF participe aux séances avec voix consultative et assure notamment le secrétariat de la DBAJ, pour le compte des communes municipales de Bienne et d'Evilard. Durant l'année 2022, la DBAJ s'est réunie à deux reprises. Le projet <u>« Avenir Berne romande »</u>, projet mis en œuvre par le canton de Berne dans le cadre du changement d'appartenance cantonale de la commune de Moutier, a notamment occupé les membres de la DBAJ durant toute l'année 2022. Elle a également abordé la question des sièges garantis au Grand Conseil bernois, en collaboration avec le Bureau du CAF.

Composition de la DBAJ:

Erich Fehr, président de la DBAJ, Ville de Bienne | Pascal Bord, représentant du CAF | Madeleine Deckert, Commune municipale d'Evilard | Nicolas Gschwind, représentant du CAF | Marcel Liengme, Commune municipale d'Evilard | Glenda Gonzalez Bassi, Ville de Bienne | Silvia Steidle, Ville de Bienne | Ariane Tonon, représentante du CAF

« Il est essentiel que les francophones, mais aussi les germanophones, connaissent les outils politiques qui existent dans le canton de Berne afin de garantir les droits des francophones. En 2022, nous avons eu pu intervenir dans des institutions de formation afin d'informer les jeunes sur ces outils. Ce genre d'action est fondamental pour la compréhension des enjeux régionaux et le développement de la citoyenneté. »



Ariane Tonon, présidente du CAF

TEMPS FORT 1 - PÔLE FORMATION

Le CAF a eu l'occasion durant l'année 2022 de construire plusieurs interventions visant à informer les jeunes et futures professionnelles et professionnels quant aux organes politiques garantissant les droits des francophones dans le canton de Berne. La construction du dispositif de formation ainsi que les interventions à la BFH le 15 février 2022 et au Gymnase français de Bienne et du Jura bernois le 10 novembre 2022 ont été menées en collaboration avec le CJB. Une première intervention a eu lieu dans le cadre d'un nouveau module de 4 jours de cours proposé à la BFH et s'intitulant « Sprachkompetenzen in der Arbeitswelt ». Le dispositif prévu par le CAF et le CJBa été d'assurer une brève présentation des outils mis en place par le canton de Berne pour garantir les droits des francophones (sièges réservés au Grand Conseil, Députation francophone au Grand Conseil, CAF et CJB) puis d'inviter les personnes présentes à se pencher sur un cas concret que les deux Conseils ont dû traiter au cours de l'année 2021. Cette intervention a été assurée par les deux secrétaires générales du CAF et du CJB. Le 10 novembre 2022, le CAF et le CJB ont été invités à intervenir dans le cadre de la semaine d'études du Gymnase français de Bienne et du Jura bernois. Le dispositif a été sensibilement identique à celui proposé à la BFH. Toutefois, deux membres du CJB et du CAF ont pris part à cette formation aux côtés des deux secrétaires générales. Les étudiantes et étudiants ont ainsi été invités à se mettre dans la peau d'un membre d'un des Conseils et ont discuté de deux dossiers - notamment celui concernant la réforme des maturités gymnasiales. Le CAF a pour objectif de développer ces interventions durant la législature 2022-2026.

TEMPS FORT 2 – AVENIR BERNE ROMANDE

Le CAF est intégré à différents niveaux pour le suivi du projet « Avenir Berne romande », projet mis en place par le canton de Berne dans le cadre du changement d'appartenance cantonale de la commune de Moutier. La secrétaire générale siège au sein du groupe de travail du sous-groupe 2 du projet, tandis qu'un représentant de la DBAJ, accompagné de la secrétaire générale, siège au sein de la Commission d'accompagnement politique du projet. Parallèlement à ces travaux, la Délégation biennoise aux affaires jurassiennes a pris position le 8 septembre 2022 sur le rapport du sous-groupe 2 du projet « Avenir Berne romande » en formulant plusieurs questions et demandes concernant notamment :

- les liens existant entre les démarches prévues dans le cadre du projet <u>« Avenir Berne romande »</u> (partie « développement de la Berne romande et de son rayonnement » et création de la section « société civile ») et les mesures prises dans le cadre du développement du bilinguisme cantonal ;
- la nécessité de réévaluer la liste des commissions de sélection pour les postes de l'administration cantonale dans lesquelles le CAF et le <u>CJB</u> sont invités à siéger, compte tenu des changements et centralisations prévus par le projet. Il est fait mention notamment de la restructuration de l'intendance des impôts ou de la nouvelle organisation de l'Office des poursuites et des faillites.

La DBAJ a également soutenu le projet de centralisation de l'Office des faillites dans le nouveau centre de Tavannes. Elle a toutefois demandé qu'un service de proximité soit assuré pour les personnes physiques touchées par des faillites personnelles. La DBAJ a également rappelé que dans le cadre du déménagement du <u>ceff ARTISANAT</u> à Bienne, il est important de travailler au développement des places d'apprentissage, notamment francophones, sur Bienne. Elle a finalement demandé une planification des prochaines étapes permettant le lancement des travaux dans ce domaine.

A la fin de l'année 2022, un représentant de la DBAJ ainsi que la secrétaire générale ont pris part au côté de représentantes et représentants du <u>CJB</u> à plusieurs séances de délégation visant le suivi des discussions entre la République et Canton du Jura et le canton de Berne concernant la répartition des filières de formation professionnelle artisanale. Les travaux se poursuivront durant l'année 2023.

AFFAIRES TRAITÉES

Sièges garantis

Suite notamment à la prise de position du CAF concernant une modification de l'ordonnance cantonale sur les droits politiques (ODP), la Chancellerie d'Etat du canton de Berne a décidé de mandater l'ancien conseiller d'Etat M. Bernhard Pulver afin d'analyser plus en détail le système des sièges garantis à la population francophone au Grand Conseil. Dans le cadre de ce mandat, le CAF, par le biais de la Délégation biennoise aux affaires jurassiennes (DBAJ), avait eu l'occasion de s'entretenir avec M. Bernhard Pulver concernant la définition et la procédure de calcul de la répartition des francophones par rapport au reste de la population résidant dans le Cercle électoral de Bienne et du Seeland. Suite aux élections cantonales de mars 2022 et aux nombreuses questions qu'a suscité une liste électorale ne comprenant pas uniquement des représentantes et représentants francophones, le CAF a réagi en prenant contact avec la Chancellerie d'Etat. Il a demandé une analyse afin de clarifier ce pan de la procédure et la possibilité de garantir que les personnes annoncées comme candidates soient en mesure de représenter la communauté francophone du cercle électoral Bienne-Seeland. Une rencontre du Bureau du CAF, accompagné de plusieurs membres de la DBAJ, a permis d'entamer les réflexions avec M. le chargé de mandat Bernhard Pulver et M. le vice-chancelier du canton de Berne David Gaffino le 5 septembre 2022. Les travaux doivent se poursuivre durant l'année 2023.

Rencontre commune du CAF-CJB

La séance plénière commune du CAF et du <u>CJB</u> s'est tenue le 23 novembre 2022 au Centre de la machine Müller à Bienne. La thématique retenue pour cette séance plénière commune touchait au domaine de l'énergie et du développement de projets dans ce domaine dans les régions du Jura bernois et de Seeland-Biel/Bienne. Cette séance a permis ainsi d'entendre les interventions de Mme Madeleine Deckert, présidente de l'<u>Association seeland.biel/bienne</u> et de M. Jean-Luc Juvet, conseiller en énergie pour le Jura bernois et d'entamer plusieurs réflexions dans ce domaine.

Arcjurassien.org

Le CAF a eu l'occasion, durant l'année 2022, de participer aux discussions et réflexions menées dans le cadre de la rencontre 2022 des presonnes élues des territoires frontaliers. L'Arc jurassien francosuisse s'étend sur près de 230 kilomètres et concerne 1,8 millions de personnes résidentes². Ce territoire s'étend jusqu'aux frontières de Bienne. Le CJB, de par son statut particulier, a la tâche de suivre et d'intervenir dans les affaires de cette organisation. Le CAF a été invité pour la première fois en 2022 a participé à la rencontre des personnes élues des territoires frontaliers. Durant la matinée du 8 décembre 2022, à laquelle ont pris par de nombreux élus et élues, plusieurs réflexions ont émergées de l'assemblée telles que la mobilité transfrontalière, les échanges sur le plan culturel, les échanges économiques et de compétences entre les régions ainsi que l'encouragement au développement de projets transfrontaliers (Interreg). Les discussions durant la partie plus inform elle de la matinée ont permis aux représentantes du CAF d'établir de nouveaux liens avec les membres élus du territoire, mais aussi de jauger de la volonté de certaines et certains d'intensifier les relations avec la région biennoise. Il s'agissait d'une première participation qui devrait se répéter les prochaines années et permettre ainsi d'affiner les connaissances vis-à-vis de ces thématiques essentielles aussi pour la région biennoise.

PRISES DE POSITION ET NOMINATIONS

Conception de la politique du sport du Conseil du Jura bernois

Consultation restreinte du CJB | 27 septembre 2022 | traitée par le Bureau

Le CAF a pris part à une consultation restreinte afin de se prononcer sur la conception de la politique du sport du <u>CJB</u> le 27 septembre 2022. Dans sa prise de position, le CAF a rappelé le lien essentiel qui existe entre la langue, l'identité francophone et le sport. Il est important, selon le CAF, d'expliciter clairement qu'il existe un lien entre la langue, l'identité francophone et le sport et que la marge de manœuvre politique prévue dans les attributions de compétences du CJB, mais aussi dans une moindre mesure au CAF dans ce domaine, repose précisément sur l'idée de préserver l'identité francophone par la pratique du sport ainsi que par la tenue de manifestations sportives et de prendre ainsi en compte les capacités d'intégration que représente le sport.

Avenir Berne romande sous-projet 2

Consultation de la Chancellerie d'Etat | 8 septembre 2022 | traitée par la DBAJ et le Bureau

La DBAJ a pris position le 8 septembre 2022 sur le rapport du sous-groupe 2 du projet <u>« Avenir Berne romande »</u> en formulant plusieurs questions et demandes concernant notamment :

- les liens existant entre les démarches prévues dans le cadre du projet <u>« Avenir Berne romande »</u> (partie « développement de la Berne romande et de son rayonnement » et création de la section « société civile ») et les mesures prises dans le cadre du développement du bilinguisme cantonal ;
- la nécessité de réévaluer la liste des commissions de sélection pour les postes de l'administration cantonale dans lesquelles le CAF et le <u>CJB</u> sont invités à siéger, compte tenu des changements et centralisations prévus par le projet. Il est fait mention notamment de la restructuration de l'intendance des impôts ou de la nouvelle organisation de l'Office des poursuites et des faillites.

La DBAJ a également soutenu le projet de centralisation de l'Office des faillites dans le nouveau centre de Tavannes. Elle a toutefois demandé qu'un service de proximité soit assuré pour les personnes physiques touchées par des faillites personnelles. La DBAJ a également rappelé que dans le cadre du déménagement du <u>ceff ARTISANAT</u> à Bienne, il est important de travailler au développement des places d'apprentissage, notamment francophones, sur Bienne. Elle a finalement demandé une planification des prochaines étapes permettant le lancement des travaux dans ce domaine.

Nomination d'un nouveau membre du Réseau égalité Berne francophone

Consultation de la Chancellerie d'Etat | 25 novembre 2022 | traitée par le Bureau

Suite à la démission du représentant de l'association Jura bernois.Bienne au sein du Réseau égalité Berne francophone et conformément à l'article 6a, alinéa 1 de l'ordonnance du 18 octobre 1995 sur l'organisation et les tâches de la Chancellerie d'Etat (ordonnance d'organisation CHA), le CAF a été consulté sur la nomination de la nouvelle représentante ou du nouveau représentant. Sur proposition de l'Association Jura bernois. Bienne et conjointement avec le CJB, le CAF a communiqué son préavis positif pour la nomination de M. David Veille en lui souhaitant plein succès au cours de son mandat.

4.6. COMMUNICATION ET VISIBILITÉ



BUREAU

Le Bureau est composé de 6 membres. Il est l'organe opérationnel du CAF. Il établit l'ordre du jour des séances plénières, prépare les prises de position ne relevant pas de la compétence des autres commissions et traite les affaires courantes. Il peut agir au nom du CAF en cas d'urgence et prépare les décisions de dépenses fonctionnelles.

Le CAF a décidé d'établir des axes stratégiques pour l'ensemble de la législature 2022-2026. En parallèle des objectifs annuels généralement communiqués, les axes stratégiques permettent d'établir des lignes directrices sur 4 ans dans six domaines

d'importance pour le CAF. Durant l'année 2022, le Bureau a travaillé à l'élaboration de ces axes et des objectifs annuels.

Le Bureau du CAF s'est réuni à neuf reprises durant l'année 2022. Dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle stratégie de communcation, une délégation du Bureau a rencontré M. Simon Koch, chef suppléant de la communication de la Chancellerie d'Etat.



De gauche à droite :

Maurice Paronitti, Bienne, PRR, dès 2014 | Monique Esseiva-Thalmann, vice-présidente du CAF, Bienne, Le Centre, dès 2006 | Guy Bärtschi, Evilard, dès 2018 | Ariane Tonon, présidente du CAF, Bienne, Les Vert·e·s, dès 2012 | Renaud Lieberherr, Bienne, PSR, dès 2022 | Elisabeth Ingold, Douanne, Les Vert·e·s, dès 2022

« Le CAF développe une nouvelle stratégie de communication afin de se rapprocher de la population et d'augmenter sa visibilité. Le CAF joue un rôle central dans la défense des intérêts des francophones; la population de la région doit être informées des missions et des actions réalisées par ce Conseil. »



Ariane Tonon, Présidente du CAF

TEMPS FORT - STRATÉGIE DE COMMUNICATION

Le CAF a décidé dans le cadre du plan de législature 2022-2026 de repenser sa stratégie de communication. Il souhaite une stratégie de communication plus directe et qui vise à élargir les canaux de diffusion de l'information. L'objectif principal de cette nouvelle stratégie est de mieux faire connaître le Conseil et d'informer plus régulièrement la population des différentes activités menées durant toute l'année. Une des mesures qui permettra d'atteindre les objectifs fixés est d'élargir les canaux de communication. L'information sera à l'avenir transmise par les canaux classiques, tels que les communiqués de presse mais également par les réseaux sociaux. Le site Internet sera également retravaillé sur la base des six domaines d'action définis dans le plan de législature 2022-2026. L'élaboration de cette nouvelle statégie de communciation a été établie durant l'année 2022 et la mise en œuvre sera faite durant l'année 2023.

AFFAIRES TRAITÉES

Médias

Le CAF a communiqué activement en 2022 avec la publication de 11 communiqués de presse. Le CAF a présenté son rapport d'activités 2021 et ses objectifs 2022 dans le cadre d'une conférence de presse le 16 juin 2022. La présentation combinée du rapport d'activités et des objectifs permet de garder une cohérence entre le bilan tiré pour l'année écoulée et les projections pour l'année en cours. Le CAF a réalisé de nombreuses communications publiques avec ses partenaires (Forum du bilinguisme, Chancellerie d'Etat ou CJB). Plusieurs communiqués ont été publiés en collaboration avec la Ville de Bienne et la commune municipale d'Evilard, réunis au sein de la DBAJ. Cela a notamment été le cas sur la prise de position de la DBAJ dans le cadre du projet « Avenir Berne romande ». Comme il le fait depuis des années, le CAF a systématiquement communiqué de manière bilingue, en traduisant l'ensemble de ses communiqués.

Informatique, Internet/extranet

Dès 2008, le CAF a confié la gestion de ses sites Internet et extranet (également appelé intranet) à un prestataire externe dans le canton de Neuchâtel, le SIEN. Cette collaboration donne entière satisfaction. Relié au réseau cantonal BEWAN, le CAF peut par ailleurs compter sur le soutien du service informatique du canton. Le secrétariat général du CAF est relié au système de gestion des documents du canton, depuis 2016 avec le logiciel Axioma-BE Gever, qui facilite l'archivage et le suivi des dossiers. Le site extranet sert notamment à planifier et préparer les séances, à archiver la documentation à l'attention des membres ou à organiser des consultations électroniques. Dans le cadre des élections, le secrétariat a égalemement préparé les accès des nouveaux membres et élaboré une documentation afin de leur présenter le fonctionnement de l'intranet. Le site Internet quant à lui sert principalement à la communication avec le public et les médias. La structure du site Internet sera travaillée durant l'année 2023 afin de correspondre davantage à la stucture des axes stratégiques de législature 2022-2026 répartis par domaines d'action.

5. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le secrétariat général du CAF est composé de Mme Stéphanie Bailat, secrétaire générale (à 80 %), et de Mme Mélissa Imhof, assistante de la secrétaire générale (à 50%). Mme Ana Gonzalez a occupé le poste de secrétraire administrative jusqu'à fin janvier 2022 (à 40%). Le poste de secrétaire générale du CAF est inscrit dans la <u>loi sur le statut particulier (art. 41, LStP)</u>. Son cahier des charges est défini par le règlement du CAF. Sa mission première est d'assurer le bon fonctionnement du CAF, d'assister les membres ainsi que les présidentes et présidents du Conseil et de ses commissions. Le secrétariat général est rattaché administrativement à la <u>Chancellerie d'Etat du canton de Berne</u> et subordonné au vice-chancelier et chef de l'Office du bilinguisme, de la législation et des ressources (OBLR). Il

assure également le lien administratif avec les services administratifs du canton de Berne, dont la COFRA. La secrétaire générale entretient des relations avec les médias et avec les partenaires du CAF. Elle participe aux rencontres du Cercle francophone du personnel administratif cantonal ainsi qu'aux activités de la Chancellerie d'Etat. Certaines tâches communales sont également intégrées à son cahier des charges (taux d'occupation de 5 %) dans le cadre d'une convention quadriennale signée entre le canton de Berne et les communes municipales d'Evilard et de Bienne.



Stéphanie Bailat, Secrétaire générale | **Mélissa Imhof**, Assistante de la secrétaire générale

TÂCHES COMMUNALES

Signée en 2012 et renouvelée en 2013, puis 2017 et 2021, pour une durée reconductible de quatre ans, la convention sur les tâches communales du CAF réglemente la participation financière des communes bilingues au fonctionnement du secrétariat général du CAF. Du 1er janvier au 31 décembre 2022, le total d'heures consacrées aux tâches communales a atteint plus de 110 heures, soit un taux représentant le 6,8 % du temps de travail global (cf. tableau 4) supérieur à la cible fixée par la convention (5 % du temps de travail).

Tableau 4 Nombre d'heures consacrées aux tâches communales pour les années 2018 à 2021 et taux de ces heures par rapport au temps de travail global

Tâches communales	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre d'heures consacrées aux tâches communales	87	80	94	103	115
Taux par rapport au temps de travail global	5,6	4,9	5,5	6,4	6,8

La secrétaire générale du CAF siège au sein du Comité des Annales biennoises. Par cette participation, elle a contribué à augmenter la place du français dans les Annales biennoises en proposant des rédactrices et rédacteurs francophones pour l'élaboration d'articles, en rédigeant ellemême certains articles et en assurant la rédaction de la moitié des chroniques annuelles. La secrétaire générale assume également des tâches administratives au sein de la Délégation biennoise aux affaires jurassiennes (DBAJ). La DBAJ a dû prendre en main plusieurs dossiers d'importance durant l'année 2022, relatifs au calcul des sièges garantis à la population francophone au Grand Conseil bernois ou aux travaux en lien avec le départ du canton de Berne de la commune de Moutier. Une importante coordination entre le CAF et les deux communes municipales bilingues de Bienne et d'Evilard a dû avoir lieu dans le cadre du projet « Avenir Berne romande ». Plusieurs rencontres ont également été fixées spécifiquement avec la FCS notamment afin de discuter des « projets de transformation ». Finalement, le secrétariat général du CAF se coordonne sur plusieurs consultations avec les deux municipalités bilingues afin d'informer celles-ci ou de soutenir certains questionnements de ces deux communes dans les prises de position du Conseil.

6. PARTENAIRES

6.1. PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

CONSEIL DU JURA BERNOIS

La collaboration entre les deux Conseils fait l'objet d'une attention particulière et d'un réexamen périodique. Elle est jugée excellente depuis plusieurs années. Les axes stratégiques 2022-2026 et les objectifs annuels donnent la feuille de route des actions du CAF. La collaboration avec le CJB fait partie intégrante de cette feuille de route. Les contacts sont multiples et à divers niveaux ; plusieurs thèmes importants ont été discutés et/ou défendus ensemble en 2022. Energie, réforme des maturités gymnasiales, subventions culturelles, bilinguisme dans les hautes écoles, projet « Avenir Berne romande », filières de formations professionnelles, etc. sont autant de sujets qui ont été discutés entre les deux Conseils durant l'année 2022. Une rencontre des Bureaux des deux Conseils a eu le 1er septembre 2022 et une séance plénière commune le 23 novembre 2022. Les membres de la CoForS se sont également entretenus avec les membres de la commission Instruction publique du CJB le 25 août 2022 afin de discuter de la réforme des maturités gymnasiales. Les secrétariats des deux Conseils ont eu des contacts réguliers afin d'assurer une circulation de l'information optimale. Ils ont également collaboré à la mise en place de deux formations données à la BFH et au Gymnase français de Bienne et du Jura bernois, interventions visant à sensibiliser les jeunes à la question de la minorité francophone dans le canton de Berne. De nombreux dossiers évoqués précédemment ont fait l'objet d'actions communes ou concertées entre le CAF et le CJB, sans que ce soit toujours mentionné dans le présent chapitre. La coordination entre les Conseils est assurée tant par les membres que par les secrétariats généraux.

CONSEIL-EXÉCUTIF ET DAJ

En tant qu'organe de conseil du Gouvernement cantonal pour les affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne, le CAF entretient des contacts avec plusieurs conseillers d'Etat, avec la Délégation aux affaires jurassiennes (DAJ) du canton de Berne ou avec le Gouvernement in corpore. Intégré dans le projet « Avenir Berne romande », le CAF a eu l'occasion durant l'année 2022 de collaborer avec notamment le président et certains membres de la DAJ, bien que le CAF n'ait plus rencontré la DAJ in corpore depuis 2014. En 2022, deux rencontres annuelles portant sur les domaines de la formation et de la culture ont eu lieu avec Mme la conseillère d'Etat Christine Häsler. Finalement, suite aux élections cantonales, le CAF a eu l'occasion de féliciter chaque membre élu au Gouvernement bernois.

CHANCELLERIE D'ETAT

Le CAF travaille également en étroite collaboration avec la <u>Chancellerie d'Etat</u> et cela sur différents niveaux. Sur le plan administratif, le secrétariat général du CAF est rattaché à la Chancellerie d'Etat du canton de Berne et peut ainsi bénéficier des multiples compétences de celle-ci en matière de traduction, mais aussi sur des questions plus juridiques. Plusieurs projets et dossiers d'importance pour le CAF sont également directement discutés avec la Chancellerie d'Etat. Cela est notamment le cas pour les projets « Avenir Berne romande » et « sièges garantis aux francophones au Grand Conseil » ou encore la question des contrats de prestations signés entre le canton de Berne et des prestataires externes. Le CAF collabore également avec la Chancellerie d'Etat dans le cadre du développement du bilinguisme cantonal et cela notamment en étant invité à la Conférence des relais francophones, mais aussi en prenant part au processus d'attribution des soutiens via la loi fédérale sur les langues.

DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DE LA CULTURE, OFFICE DE LA CULTURE ET COFRA

Le CAF a rencontré Mme la conseillère d'Etat Christine Häsler le 31 octobre 2022, à Bienne. Les contacts entre le CAF et la <u>Direction de l'instruction publique et de la culture (INC)</u> sont étroits, notamment dans le cadre de la <u>Conférence de coordination francophone (COFRA)</u>. Les secrétaires générales du CAF, du CJB, la déléguée aux affaires francophones et bilingues à l'Office de la culture (OC) et le président de la COFRA se réunissent à un rythme régulier pour des séances de travail et d'information réciproque intitulées « Jour fixe ». La COFRA, par son président M. Pierre-Etienne Zürcher, était représentée à la plupart des séances de la Commission culture (CC) et de la Commission formation, santé-social (CoForS). Le CAF a participé au Forum de la COFRA

consacré à la thématique de « la compensation des désavantages » le 1^{er} juin 2022 ainsi qu'à celui du 23 novembre 2022 qui avait pour thème « les pratiques artistiques s'invitent à l'école ». <u>L'Office de la culture (OC)</u> a pris part à la plupart des séances de la CC en 2022. La cheffe de la Section <u>Encouragement des activités culturelles de l'OC</u> est venue présenter sa section lors d'une séance de la CC du 19 septembre 2022, tandis que le responsable de l'Unité « Institution culturelles » a rencontré les membres de la CC lors de sa séance du 28 novembre 2022.

DÉPUTATION FRANCOPHONE ET GRAND CONSEIL

Le CAF est en contact régulier avec la <u>Députation francophone du Grand Conseil</u> et les députées et députés établis dans l'arrondissement de Biel/Bienne. La présidente du CAF assiste aux séances de la Députation. Cette participation permet au Conseil d'informer régulièrement les membres francophones du Grand Conseil sur ses travaux et de leur faire parvenir les prises de position en fonction du programme de chaque session. Cet échange est jugé essentiel car certaines thématiques d'importance régionale peuvent ainsi être thématisées au sein des commissions du Grand Conseil lors de la discussion d'un projet de loi par exemple. Aucun membre du Grand Conseil ne siégeant actuellement au CAF, un contact est assuré avec les élues et les élus, afin de garantir le suivi des dossiers et l'échange d'informations sur les thématiques à composantes francophones ou bilingues.

VILLE DE BIENNE

La Ville de Bienne a travaillé avec le CAF sur plusieurs dossiers en 2022. Le secrétariat général du CAF participe chaque année à la rédaction des Annales biennoises. Les contacts sont fréquents depuis plusieurs années. Le CAF salue cette évolution, qui répond aux dispositions de la loi sur le statut particulier. Les contacts entre le CAF et le Conseil municipal de Bienne s'exercent principalement par la présence des membres du Conseil municipal qui siègent au sein des divers organes du CAF ou par des séances de préparation et de coordination entre la secrétaire générale et certains membres du Conseil municipal. Les contacts avec la Ville de Bienne ont lieu également sur le plan administratif, grâce notamment à une convention sur les tâches communales du CAF, signée en 2012 et renouvelée en 2021 (cf. chapitre 5). Cet accord s'inscrit dans le renforcement continuel des liens entre le CAF et les communes municipales de Bienne et d'Evilard, depuis une décision du Conseil municipal biennois en 2009, reconnaissant le rôle de participation politique du CAF au niveau communal. L'année 2022 a marqué une augmentation de ces échanges et un renforcement de ce lien notamment au travers de l'organisation des élections du CAF 2022 ou dans le cadre des projets plus précis tels qu'« Avenir Berne romande », « sièges garantis aux francophones au Grand Conseil bernois » ou encore concernant l'analyse des « projets de transformation » dans le domaine culturel.

COMMUNE MUNICIPALE D'EVILARD

Comme la Ville de Bienne, la <u>commune municipale d'Evilard</u> a signé avec le canton de Berne une convention sur les tâches communales du CAF, renouvelée pour quatre ans en 2021. Les liens avec la commune municipale d'Evilard sont assurés notamment par la présence d'une représentation d'Evilard au sein des différents organes du CAF, ainsi que par des contacts réguliers entre le secrétariat général du CAF et le secrétariat communal d'Evilard. Les représentants et représentant es du Conseil municipal d'Evilard siègent au sein de la Délégation biennoise aux affaires jurassiennes (DBAJ). La mairesse d'Evilard, Mme Madeleine Deckert, siège au sein de la Commission formation, santé-social (CoForS) tandis que M. Guy Bärtschi, conseiller municipal, siège au sein du Bureau et de la Commission ad hoc. La commune municipale d'Evilard a aussi invité le CAF à diverses manifestations, dont la réception des partenaires de la commune ou l'exposition EvilArt. Chaque année, la commune municipale d'Evilard, tout comme la Ville de Bienne, contribue financièrement au projet CAF/aJir visant le soutien aux élèves en difficulté.

PRÉFECTURE DE BIEL/ BIENNE

Le CAF a travaillé en collaboration avec la <u>Préfecture de Biel/Bienne</u> depuis 2014 sur le projet d'extension du périmètre d'action du CAF à tout l'arrondissement de Biel/Bienne. La Préfecture facilite les contacts avec les communes et la récolte de données statistiques sur le nombre de résidentes et résidents francophones dans chaque commune. Elle a également facilité ces contacts afin de renforcer les liens avec les 17 communes germanophones de l'arrondissement dans l'optique de l'organisation des élections du CAF 2022. La séance constitutive du 13 juin 2022 s'est tenue dans les locaux de la Préfecture, avec un mot de bienvenue de Mme la préfète Romi Stebler. Cette dernière ainsi que Mme la préfète suppléante Béatrice Meyer ont également pris part à la partie apéritive qui a fait suite à cette séance constitutive.

6.2. AUTRES PARTENAIRES

FORUM DU BILINGUISME

Le <u>Forum du bilinguisme</u> et le CAF ont poursuivi leur collaboration en 2022, selon un partage des tâches bien établi, qu'on peut résumer ainsi : le CAF se concentre sur l'action politique et les contacts avec les autorités, principalement cantonales et communales, alors que le Forum du bilinguisme agit surtout par le biais de la communication avec le public et par la conduite de projets, au niveau communal, cantonal et fédéral. Le CAF et le Forum du bilinguisme ont collaboré sur quelques dossiers durant l'année 2022. Ces deux institutions se sont engagées principalement dans le domaine de la formation initiale et de la formation continue pour les professionnelles et professionnels de la région biennoise. Toujours dans le domaine de la formation, le Forum du bilinguisme et le CAF ont poursuivi en 2022 leur engagement pour les jeunes francophones, germanophones et bilingues de la région biennoise. Ils ont participé notamment au groupe de travail pour la promotion de l'apprentissage à Bienne qui vise à améliorer l'accès aux places d'apprentissage pour les jeunes, notamment francophones.

ASSOCIATION SEELAND.BIEL/BIENNE

Le CAF a travaillé en étroite collaboration avec l'Association des communes seeland.biel/bienne et cela dans plusieurs dossiers. Il a notamment pu compter sur l'excellente collaboration avec cette association pour l'organisation des élections du CAF 2022. Ce travail a nécessité une importante coordination tant dans la circulation de l'information que dans la transmission des dossiers de candidature et l'organisation formelle de l'élection. La présidente de l'association seeland.biel/bienne a également pris part à la séance plénière commune du CAF et du CJB afin de présenter les différents projets en matière d'énergie pour la région Bienne-Seeland. Une coordination a également eu lieu dans le domaine de la formation, avec l'aboutissement en début d'année 2022 du projet « Ecoles professionnelles 2020 ». Finalement, le CAF a été invité aux assemblées de membres de cette association.

AUTRES PARTENAIRES

Le CAF reçoit des informations régulières de l'agence du Jura bernois de l'Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires (OSSM), basée à La Neuveville. Le maire de Bienne et la mairesse d'Evilard, qui siègent au CAF, assurent un lien avec les activités de l'association Jura bernois. Bienne (Jb.B). Depuis 2015, un partenariat est en place avec l'Association aJir dans le cadre du projet visant à renforcer les places d'apprentissage à Bienne, notamment pour les francophones. D'autres partenariats sont toujours possibles : le CAF ne parvient à ses buts qu'au sein d'un réseau de partenaires efficaces.

41

7. ÉVALUATION DES OBJECTIFS 2022

Donner une voix aux 30 000 francophones de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne en organisant les élections 2022 du CAF.

Pages du rapport en lien avec l'objectif : 5-6, 10, 26, 29, 31, 41

L'objectif est atteint. Les élections du CAF pour la législature 2022-2026 se sont bien déroulées. Le processus en trois étapes a fonctionné. En décembre 2021, l'Assemblée municipale d'Evilard a élu ses deux représentantes et représentants. Puis en avril 2022, le Conseil de ville de Bienne a élu ses 11 représentantes et représentants – dont trois sièges sont réservés au Conseil municipal de la cité seelandaise. Finalement, en mai 2022, et pour la deuxième fois de l'histoire du CAF, cinq représentantes et représentants des 17 communes germanophones de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne ont été élus par la Conférence Agglomération biennoise de l'Association seeland.biel/bienne. Le secrétariat général du CAF a enregistré plusieurs appels de personnes francophones intéressées à se porter candidates issues de communes de l'arrondissement du Seeland. L'organisation de ces élections a permis aussi au CAF de rayonner dans toute la région. D'une part, l'ensemble du matériel d'information concernant les élections a été adressé aux communes, des publications dans les feuilles officielles ont également été assurées afin d'annoncer l'ouverture des candidatures. Dans le cadre du processus d'élection des représentantes et représentants des 17 communes germanophones, une collaboration étroite a été assurée avec l'Association seeland.biel/bienne, mais aussi avec les communes afin de vérifier certains critères formels touchant à l'éligibilité des personnes candidates.

Assurer, dans l'intérêt des francophones du canton, la poursuite d'une bonne collaboration avec le CJB, le Conseil-exécutif ainsi que la Députation francophone du Grand Conseil après le renouvellement des élections cantonales 2022.

Pages du rapport en lien avec l'objectif : 11-18, 20-26, 29, 31, 33-35, 37, 39-40

L'objectif est atteint. La collaboration avec les partenaires du CAF a été maintenue, voire renforcée pour certaines. Le CAF a eu l'occasion à plusieurs reprises durant l'année 2022 de collaborer avec le CJB tant sur des prises de position que sur les changements de règlements ou encore sur l'organisation de séances en commun. Suite aux élections cantonales, le CAF a également adressé un courrier de félicitations aux membres du Gouvernement bernois ainsi qu'aux membres de la Députation francophone du Grand Conseil. La présidente du CAF a pris part en tant qu'invitée aux séances de la Députation francophones du Grand Conseil, assurant ainsi un lien étroit entre les activités du Conseil et le Parlement bernois. Finalement, le CAF s'est entretenu avec Mme la conseillère d'Etat Christine Häsler lors de sa séance annuelle le 31 octobre 2022.

Poursuivre également la bonne collaboration avec la Ville de Bienne, la commune d'Evilard, l'Association seeland.biel/bienne ainsi que les partenaires du CAF dans le traitement des consultations et des dossiers clés.

Pages du rapport en lien avec l'objectif: 5-6, 10, 12, 15, 24, 27, 29, 32, 34, 37-38, 40-41

L'objectif est atteint. À plusieurs reprises durant l'année 2022, le CAF a collaboré avec la <u>Ville de Bienne</u> et la <u>commune d'Evilard</u>. Tout d'abord dans le cadre de la Délégation biennoise aux affaires jurassiennes (DBAJ) qui a dû traiter à la fois le projet <u>« Avenir Berne romande »</u> ainsi que le dossier des sièges garantis aux francophones au Grand Conseil, mais aussi dans une coordination touchant à des domaines spécifiques, tels que le domaine de la culture lorsqu'il s'est agit d'établir des préavis concernant les <u>« projets de transformation »</u> ou de se prononcer sur la <u>liste des institutions d'importance régionale pour la région Bienne-Seeland</u>. L'année 2022 a vu également s'intensifier les collaborations avec l'<u>Association seeland.biel/bienne</u> dans le cadre de l'organisation des élections 2022 du CAF, mais aussi dans le domaine de l'énergie, puisque la présidente de l'Association est venue présenter lors de la séance commune des Plénums du CAF et du CJB les projets de la région Seeland-Bienne en matière de développement énergétique – présentation du Conseil en énergie, mais aussi de plusieurs mesures telles que celles portant sur les projets photovoltaïques, etc.

42

Renforcer les liens avec les 17 communes germanophones de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne, notamment par le biais des travaux de la Commission ad hoc.

Pages du rapport en lien avec l'objectif : 5-6, 10, 12, 27, 29, 29, 32, 40-41

L'objectif est partiellement atteint et doit être en partie revu. Dans le cadre de l'organisation des élections 2022, des relations plus étroites se sont tissées avec les 17 communes germanophones de l'arrondissement de Biel/Bienne et le CAF a pu se faire davantage connaître par la population de ces communes notamment grâce à la publication d'un appel à candidature dans les feuilles officielles. Toutefois, concernant les rencontres de ces communes avec les membres de la Commission ad hoc, deux séances ont été fixées mais seule une rencontre avec la commune de Safnern a pu avoir lieu. Il s'agira de reprendre ces travaux durant l'année 2023. Le CAF a organisé l'une de ses séances dans la localité d'Orpond.

Assurer avec le CJB et les communes concernées une bonne prise en compte des intérêts de la région dans le projet « Avenir Berne Romande » touchant plusieurs réorganisations liées au départ de la commune de Moutier.

Pages du rapport en lien avec l'objectif : 13-14, 32-33, 37-40

L'objectif est atteint, mais le projet suit son cours durant l'année 2023. Le CAF, par le biais de la DBAJ, a pris position sur le rapport du sous-groupe 2 s'intitulant « vers une administration francophone moderne, accessible et efficiente ». La DBAJ a également traité le 20 décembre 2022 la consultation concernant la modification de la Constitution cantonale et de lois en raison du transfert de Moutier dans le canton du Jura. Parallèlement, tant la secrétaire générale du CAF qu'un représentant de la DBAJ ont siégé respectivement dans le groupe de travail et dans la commission d'accompagnement politique du sous-projet 2 d'« Avenir Berne romande ». A la fin de l'année 2022, une délégation a également été mise en place entre le CJB, la COFRA et le CAF afin de suivre l'évolution des discussions concernant la répartition des filières professionnelles artisanales entre la République et Canton du Jura et le canton de Berne.

Soutenir le milieu culturel de l'arrondissement administratif de Biel/Bienne face aux conséquences de la crise induite par la pandémie mondiale de COVID-19.

Pages du rapport en lien avec l'objectif : 21-22, 23-24

L'objectif est atteint. L'année 2022 a vu l'atténuation de la pandémie de COVID-19 avec également l'abrogation des nombreuses mesures liées à la lutte contre celle-ci. Tout en restant vigilant quant à l'évolution des conséquences que les années 2020 et 2021 ont pu avoir sur le tissu culturel biennois, notamment francophone, le CAF a analysé et s'est prononcé sur 22 demandes de soutien via les « projets de transformation » — mesure développée dans le cadre de la pandémie de COVID-19 qui doit permettre aux entreprises culturelles de « s'adapter aux nouvelles circonstances causées par l'épidémie de COVID-19, les aider à une réorientation structurelle ou à gagner des publics »³. Ce travail d'analyse a été réalisé en collaboration avec <u>l'Office de la culture du canton de Berne (OC)</u> et la <u>Ville de Bienne</u>. Durant l'année 2022, le CAF, via la CC, a eu l'occasion d'aller à la rencontre de nombreux acteurs du milieu culturel. La CC nouvellement composée a également pris le temps de rencontrer les représentantes et représentants cantonaux en charge de la <u>Section de l'encouragement des activités culturelles et de l'Unité des institutions de OC</u>. Les membres de la CC ont également pu faire un point de la situation en matière de médiation culturelle avec la déléguée aux affaires francophones et bilingues de l'OC. Ces différentes rencontres ont permis d'aborder les conséquences de la pandémie de COVID-19 et de faire un point sur la situation actuelle.

³ Aide-mémoire pour le projet de transformation (5 mai 2022): <u>KulturförderungKantonBernNoticeProjetsDeTransformations (1).pdf</u>

Poursuivre l'engagement dans les projets « Ecoles professionnelles 2020 », « Promotion de l'apprentissage à Bienne » et « Avenir Berne romande » touchant à la répartition des filières de formations du niveau secondaire II ainsi qu'au développement des places d'apprentissage dans la région, notamment pour les francophones et ainsi garantir le maintien d'un espace de formation attractif et bilingue tant pour les jeunes francophones que les jeunes alémaniques.

Pages du rapport en lien avec l'objectif : 7, 13-16, 28, 32-33, 35, 39

L'objectif est partiellement atteint. Le CAF s'est engagé à différent niveaux pour la promotion de l'apprentissage à Bienne et le développement des formations du niveau secondaire II. Il a d'abord poursuivi ses activités dans le groupe de travail pour la promotion de l'apprentissage à Bienne et a soutenu le projet aJir dans son obtention d'une subvention via la loi fédérale sur les langues et le Fonds du bilinguisme cantonal. Il a également tenté de trouver plusieurs voies afin de pérenniser ce projet, mais pour l'heure sans succès. Le CAF a aussi intégré dans plusieurs prises de position en lien avec le projet « Avenir Berne romande », mais aussi celle concernant la réforme des maturités gymnasiales, l'importance de travailler à la revalorisation des filières de formations professionnelles. Il a pris part à une table ronde organisée par l'Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle, table ronde qui devait assurer une certaine suite au projet « Ecoles professionnelles 2020 » dans les régions de Bienne, du Seeland et du Jura bernois. Le CAF s'est engagé également pour qu'un travail spécifique soit réalisé dans la région biennoise afin de développer les places d'apprentissage et cela afin d'accompagner notamment la venue du ceff ARTISANAT à Bienne. En parallèle de ces différentes actions, le CAF a suivi attentivement l'évolution des écoles du secondaire Il présentes dans la région biennoise et s'est prononcé sur plusieurs nominations pour différentes commissions et conseils cantonaux actifs dans le domaine de la formation professionnelle et continue. Les membres du CAF ainsi que le secrétariat général ont également été en contact avec les différents réseaux de personnes via les représentations qu'ils assurent tout au long de l'année.

Participer activement aux réflexions et à la mise en œuvre des recommandations issues du rapport d'experts sur le bilinguisme en dialogue avec les partenaires cantonaux, régionaux et locaux.

| Pages du rapport en lien avec l'objectif : 22, 26, 28-30, 39-41

L'objectif est partiellement atteint. Le CAF a pris part au groupe de travail visant à mettre en place le « Prix cantonal du bilinguisme dans le domaine de la culture ». Cette mesure compte parmi les 26 mesures retenues par le Conseil-exécutif dans l'ACE 696/2019. Le secrétariat général du CAF a également pris part à la rencontre de la Conférence des relais francophones le 28 avril 2022. Dans le cadre de la mesure visant à renforcer la prise en compte des langues officielles dans l'établissement des contrats de prestations, le CAF s'est engagé à différents niveaux. Il a d'abord intégré systématiquement dans ses prises de position touchant la modification et la révision de lois et d'ordonnances le rappel de l'importance d'intégrer le respect des langues officielles dans l'établissement des contrats de prestations. Il a également fait parvenir à la Chancellerie d'Etat un résumé ainsi qu'un argumentaire concernant ce point. Les éléments présentés dans ce document ont été intégrés dans le rapport de la Chancellerie d'Etat en réponse à la motion (M 135-2017) déposée par Mme la députée au Grand Conseil Samantha Dunning. Les travaux doivent se poursuivre durant l'année 2023.

Participer, dans ce cadre-là, aux réflexions et à la mise en œuvre d'un Prix cantonal du bilinguisme dans le domaine de la culture.

| Pages du rapport en lien avec l'objectif : 21-22, 26, 30

L'objectif est atteint. Le secrétariat général du CAF a pris part au groupe de travail visant la mise en place de ce <u>prix</u>. Durant l'année 2022, le CAF a aussi eu l'occasion de prendre position concernant le concept et la mise en œuvre de ce prix. Les travaux continueront durant l'année 2023, notamment avec la proposition de candidatures pour la nomination du Jury ainsi que la proposition de dossiers.

Soutenir et améliorer le développement du bilinguisme et la prise en compte des besoins de la population francophone dans le domaine des soins.

Pages du rapport en lien avec l'objectif 17-18, 26, 30

L'objectif est partiellement atteint. Bien que cet objectif n'ait finalement pas généré beaucoup d'action de la part du CAF durant l'année 2022, le CAF s'est tout de même entretenu avec le <u>Centre hospitalier de Bienne</u> afin d'une part de s'enquérir des besoins et de l'évolution de la situation en matière de bilinguisme et d'autre part de soutenir celui-ci dans le dépôt et l'obtention d'une demande de <u>subvention via la loi fédérale sur les langues</u>. Le CAF a aussi rappelé dans une de ses prises de position l'importance de respecter les deux langues officielles du canton de Berne dans l'ensemble du projet concernant le déménagement du CHB dans la commune de Brügg.

Soutenir les représentants et représentantes de la région dans les travaux du Comité cantonal de planification de l'offre selon la LPEP afin d'assurer la prise en compte des besoins de la partie francophone et bilingue du canton dans ce domaine.

Pages du rapport en lien avec l'objectif : 7, 17-20, 39-41

L'objectif est atteint. Le CAF a travaillé en étroite collaboration avec la <u>PIEA</u> ainsi que le <u>CJB</u> afin d'offrir un soutien aux deux personnes représentant les régions francophone et bilingue du canton de Berne dans le <u>Comité de planification cantonal de l'offre selon la LPEP</u>. Ainsi, le secrétariat général du CAF a pris part à des séances de coordination en amont et en aval de chaque séance de ce Comité cantonal. Le CAF a également suivi l'évolution de la mise en œuvre de la LPEP et cela grâce à sa collaboration avec la PIEA ainsi que via le membre du CAF siégeant au Comité de cette dernière.

Travailler en collaboration avec les communes bilingues de l'arrondissement de Biel/Bienne et en soutien du Forum du bilinguisme à la mise en place d'une Charte visant une meilleure prise en compte des deux langues officielles dans la vente et les commerces, dans le respect de la liberté économique.

Page du rapport en lien avec l'objectif : 41

L'objectif n'est pas atteint. Le CAF demeure en contact avec le <u>Forum du bilinguisme</u>. Un premier texte avait été soumis en 2020 au secrétariat général du CAF. Celui-ci avait alors soulevé plusieurs questions qui doivent encore trouver une réponse. Compte tenu des autres dossiers à traiter, le CAF n'a eu que peu d'occasions de s'atteler à la réalisation de cet objectif durant l'année 2022.

Améliorer en collaboration avec les acteurs cantonaux la prise en compte du français et du bilinguisme dans les offres d'emploi et l'engagement du personnel administratif cantonal.

Pages du rapport en lien avec l'objectif : 17-20, 39-41

L'objectif est partiellement atteint. Le CAF a été moins actif durant l'année 2022 sur cette question, bien qu'il soit intervenu ponctuellement auprès de différents acteurs cantonaux et partenaires afin d'assurer l'engagement de personnel francophone. Par exemple, il a soutenu la <u>PIEA</u> dans la demande d'avoir au moins une personne référente francophone dans la <u>mise en œuvre de la LPEP</u>. Le CAF a aussi poursuivi ses pointages des offres d'emploi cantonales afin de suivre l'évolution de la situation. Cet objectif est à poursuivre durant l'année 2023.

8. ABRÉVIATIONS

Abréviations	Signification des abréviations
APEA	Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte
BFH	Haute école spécialisée bernoise
CAF	Conseil des affaires francophones de l'arrondissement de Biel/Bienne
CC	Commission culture du CAF
CIIP	Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du <u>Tessin</u>
СЈВ	Conseil du Jura bernois
CODES	Conférence des directeurs des écoles secondaires 15° et 16° arrondissements bernois
CoForS	Commission formation, santé-social du CAF
COFRA	Conférence de coordination francophone de la Direction de l'instruction publique et de la culture du canton de bern
DAJ	Délégation aux affaires jurassiennes du canton de Berne
DBAJ	Délégation biennoise aux affaires jurassiennes
EMSp	École de maturité spécialisée
ESC	Ecole supérieure de commerce de Bienne
INC	Direction de l'instruction publique et de la culture du canton de Berne
LPEP	Loi sur les prestations particulières d'encouragement et de protection destinées aux enfants
ОС	Office de la culture du canton de Berne
OMP	Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle du canton de Berne
PIEA	Plateforme des institutions pour enfants et adolescents du Jura bernois et de Bienne francophone
SIEN	Service informatique de l'Entité neuchâteloise